

FASL RAPPORT ANNUEL 2019



FASL

FONDATION POUR
L'ANIMATION
SOCIOCULTURELLE
LAUSANNOISE



SOMMAIRE

4	REMERCIEMENTS
6	LES LIGNES DE LA DIRECTRICE
7	LE CONSEIL DE FONDATION
8	MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION EN 2019
10	LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION
14	LA FASL, C'EST 17 LIEUX
16	LA FASL, MISSION ET FONCTIONNEMENT
25	DÉCLINAISON DES ACTIVITÉS
28	QUELQUES ANIMATIONS, QUELQUES ÉVÉNEMENTS, CE QUI S'EST PASSÉ EN 2019
48	PROJETS SPÉCIAUX
51	ANIMATIONS ESTIVALES ET COMMUNES
56	COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET COLLABORATION DE LA FASL
57	LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN 2019
60	BILAN AU 31.12.2019 / ACTIF
61	BILAN AU 31.12.2019 / PASSIF
62	COMPTE DE RÉSULTATS 01.01.19 - 31.12.19
64	TABEAU DE FINANCEMENT 2019
65	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
66	FLYERS
67	LES LIEUX D'ANIMATION

[CLIQUEZ SUR UN TITRE POUR UN ACCÈS DIRECT](#)

La richesse et la diversité des animations déployées par les 17 lieux ont inspiré notre graphiste, Alain Kissling qui nous a proposé de photographier les flyers à destination du public pour illustrer le présent rapport.





REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre reconnaissance et les remerciements de notre institution :

- à la Ville de Lausanne pour son soutien financier (Fr. 9 296 600.-) et la mise à disposition de locaux (Fr. 1 922 191.-), et la confiance qu'elle met dans la Fondation pour la mise en œuvre d'une politique d'animation en faveur du lien social, de la solidarité et de la prévention ;
- aux membres du Conseil de fondation, instance de pilotage de la FASL qui a pour compétence de fixer les lignes stratégiques de la fondation et les projets relatifs à cet objectif ;
- aux bénévoles, acteurs indispensables pour faire remonter l'information à propos des envies et du développement de projets dans les quartiers. Forces de proposition et de réflexion, elles sont garantes de la capacité d'évolution de la FASL, de son aptitude à s'adapter aux changements sociaux et culturels au cœur des quartiers ;
- aux professionnelles du terrain qui, par leurs compétences, leur motivation et la passion avec laquelle elles portent les principes et valeurs de l'animation socioculturelle, permettent que se développent des actions essentielles pour les habitantes des quartiers ;
- à l'équipe de direction qui s'engage au quotidien pour faire vivre la fondation et permettre à l'animation socioculturelle de se déployer ;
- aux donateurs et sponsors qui par leurs contributions ont permis la réalisation de projets ou l'acquisition d'équipements nécessaires à l'exercice de nos missions ;
- à nos nombreux partenaires, fondations, institutions, associations : les collaborations et les échanges de savoir-faire ont utilement contribué à faire évoluer notre mission.





2019 UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA FEMME

Quelques lignes pour vous annoncer le parti que j'ai pris pour la rédaction de ce rapport annuel 2019, celui de la première année passée à la tête de ce grand paquebot qu'est la FASL.

Le rapport a été rédigé au féminin, une manière d'adresser un clin d'œil féministe à nos lectrices et d'en faciliter la lecture que le langage épicène, même s'il a l'avantage d'inclure plus visiblement les deux genres, alourdit. Il peut également pénaliser la lecture de certaines.

En 20 ans, depuis la mobilisation planétaire de 1999, il s'est passé beaucoup de choses mais de nombreux combats sont encore à mener. Un parallèle avec la FASL s'impose car depuis que j'ai repris les rênes de la Fondation, les chantiers sont nombreux pour trouver un rythme de croisière.

Je profite de cette petite tribune pour remercier l'ensemble des collaboratrices de la FASL de leur engagement sans faille pour faire vivre les quartiers et assurer leurs missions, même dans la tempête.

Bonne lecture à toutes, et tout spécialement à vous, Messieurs, car même si nous avons pris le parti de féminiser l'écriture de ce présent rapport annuel, nous savons que vous vous sentirez concernés car vous faites bien évidemment partie des actrices de l'animation socioculturelle et des habitantes lausannoises !

CHLOÉ BALLIF
DIRECTRICE



Le Conseil de Fondation a notamment pour compétences :

- de fixer les lignes stratégiques de la Fondation et de se prononcer sur les projets institutionnels ;
- de veiller à l'application des statuts et des buts de la Fondation dont il assure la surveillance ;
- d'engager les membres de la direction ;
- de déterminer le contenu de la Convention de subventionnement, d'entente avec la Ville de Lausanne ;
- d'adopter et de dénoncer la CCT qui régit les conditions de travail du personnel ;
- d'approuver le budget et les comptes.

Il est composé de manière tripartite :

- les représentantes des lieux d'animation socioculturelle au nombre de 6 soit 4 personnes représentant les associations et par là, le public des lieux et 2 personnes employées par la FASL, toutes désignées par leurs organes respectifs ;
- trois personnes intéressées à l'animation lausannoise et dont la fonction peut être lue comme un rôle d'expert dans des secteurs spécifiques, désignées par la Municipalité avec information au Conseil communal ;
- deux personnes issues de la Commune de Lausanne, désignées par la Municipalité.



MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION EN 2019

Membres désignées par la Municipalité

Philippe Lavanchy	Président
Jacques-André Vulliet	Vice-Président
Anne Lavanchy	

Représentantes la ville de Lausanne*

Estelle Papaux
David Payot

Membres désignées par la PUCQ**

Johana Laverrière
Maryrose Monnier
Yonathan Seibt
Tuba Yigit

Membres désignées par l'AG du personnel*** Manuela Calado

Elisabeth Zufferey

* Désignées par la Municipalité

** Plateforme Unifiée des Centres de Quartier / représentant le milieu associatif

*** Représentant les employées





LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Pour la FASL, l'année 2019 a été celle d'un grand travail participatif ayant trois objectifs :

- élaborer un projet de nouveaux statuts de la Fondation en clarifiant la gouvernance (notamment quant au rôle de la Ville de Lausanne), et en renforçant les processus participatifs dans le domaine opérationnel par l'institution d'organes réunissant les équipes professionnelles et les comités des associations portant les lieux d'animation ;
- concevoir et rédiger un projet de nouvelle Convention de subventionnement pluriannuelle définissant les rôles de la Ville de Lausanne et de la FASL et le mandat de cette dernière dans le déploiement de l'animation socio-culturelle, en veillant à garantir la diversité des lieux d'animation et une certaine autonomie ;
- assurer le lien entre ces deux chantiers en instituant au sein des nouveaux statuts et dans la nouvelle Convention de subventionnement un organe paritaire de régulation continue de la mise en œuvre de la Convention, en garantissant du côté de la FASL une représentation du personnel et des comités au sein de cette instance.

Cette importante démarche a été initiée par le Conseil de Fondation en décembre 2018 en lui donnant une priorité absolue pour l'année 2019. Elle s'inscrivait également dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du CFL et de l'IDHEAP, pour celles que le Conseil de Fondation avait retenues au printemps 2018.

Dans le but de pouvoir développer ces projets de la manière la plus libre et créative possible, les représentants au sein du Conseil de Fondation du personnel et des comités des associations ont souhaité que ces travaux se déroulent, au moins dans un premier temps, sans la présence des deux délégués de la Ville de Lausanne, le rôle de ces derniers pouvant être perçu comme ambigu (c'est notamment l'analyse faite par le CFL dans son audit), d'une part comme mandant et financeur, et d'autre part comme membre du Conseil de Fondation du mandataire. Le Conseil de Fondation a accepté cette demande.

Des groupes de travail participatifs ont été mis en place, avec un calendrier serré. Ils ont élaboré des projets qui ont été soumis, étape par étape, à l'ensemble du personnel et des comités des associations réunis en forums.

Parallèlement à cette démarche « interne », la DEJQ a élaboré des lignes directrices pour le renouvellement de la FASL et pour la négociation de la nouvelle Convention de subventionnement. Après approbation par la Municipalité, ces principes ont été présentés au printemps lors d'un « Conseil de Fondation élargi » et en juillet lors d'un large forum ouvert aux comités des associations et à l'ensemble du personnel de la FASL.



Des points de convergence ont été mis en évidence entre la démarche de la DEJQ et celle « interne » à la FASL, mais des divergences importantes ont été identifiées, notamment quant au rôle de la Ville de Lausanne dans la négociation des conventions que la FASL passe avec chaque association portant les lieux d'animation, et quant à l'importance des activités prescrites par la Convention de subventionnement.

Un travail de recherche de consensus a été alors réalisé entre le Comité de la FASL et la DEJQ et il en est ressorti une ultime version des nouveaux statuts, laquelle a alors reçu le préavis favorable de l'Autorité de surveillance des fondations, sous réserve de leur acceptation par la Municipalité.

Dans sa séance du 19 septembre 2019, le Conseil de Fondation, à l'unanimité des votants (donc notamment avec l'approbation des représentants du personnel et ceux des comités des associations) a accepté ces nouveaux statuts, les deux délégués de la Ville de Lausanne devant s'abstenir pour réserver la position de la Municipalité.

En novembre, cette dernière a annoncé qu'elle ne pouvait pas se rallier aux nouveaux statuts, préférant soit le statu quo, soit une version nouvelle maintenant le rôle direct de la Ville dans la gouvernance stratégique de la FASL et dans l'élaboration de conventions tripartites avec chaque association portant les lieux d'animation, et précisant que si aucune de ces deux « variantes » n'était acceptée par le Conseil de Fondation, elle prévoyait de mettre en œuvre une démarche de municipalisation de l'animation socioculturelle.

Par ailleurs, les négociations relatives à la nouvelle Convention de subventionnement aboutissaient à un document peu recevable par le personnel et les comités des associations.

Dans sa séance du 28 novembre, malgré tous les espoirs que la démarche participative et les intenses travaux avaient suscités, et malgré le très fort consensus interne dont bénéficiaient les nouveaux statuts adoptés en septembre, le Conseil de Fondation devait constater que les positions de la Ville et de la FASL étaient inconciliables ; le Conseil prenait alors acte que cette situation de désaccord allait aboutir, comme l'avait annoncé la Municipalité, à un processus de municipalisation, ce que, bien évidemment, le Conseil n'approuvait pas.

Cette situation de rupture conduisait à des manifestations publiques réunissant des membres du personnel, des délégations syndicales et des membres des associations portant les lieux d'animation, exhortant les autorités municipales à reprendre le dialogue. Dans le même temps, diverses interventions étaient formulées au sein du Conseil communal.



Lors de son ultime séance de 2019, le 19 décembre, le Conseil de Fondation chargeait son Comité de solliciter une rencontre avec une délégation de la Municipalité pour lancer une nouvelle étape de discussion et de négociation, dans l'espoir de trouver un nouveau consensus, ce que la Municipalité accepta.

Des séances eurent lieu encore en décembre et une version modifiée des statuts fut élaborée sur la base de celle adoptée par le Conseil de Fondation le 19 septembre, mais avec des adaptations ayant pour but d'atténuer les divergences apparues en novembre.

De même, les négociations sur la Convention de subventionnement furent réouvertes.

Dans ce cadre, la volonté de trouver une solution et d'éviter la municipalisation a été clairement exprimée et laisse espérer une évolution positive en 2020.

Dans cette perspective, il me semble possible de présenter les recommandations suivantes :

- considérant les spécificités de l'animation socioculturelle, la réussite d'un nouveau projet passe nécessairement par l'adhésion des équipes professionnelles et des comités des associations, vu le fort partenariat qui les lie ;
- la Convention qui liera la Ville et la FASL doit pouvoir se fonder sur une confiance réciproque entre mandant et mandataire ; l'organe paritaire de régulation est une instance qui résout constructivement les éventuels problèmes qui pourraient survenir dans la mise en œuvre et qui s'appuie sur cette confiance réciproque ;
- il est juste que la FASL rende compte de la mise en œuvre de la future Convention de subventionnement et des activités qu'elle a déployées, au moyen notamment d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs construits de manière participative entre la Ville et tous les acteurs de la FASL.

Ce rappel de l'intensité des travaux accomplis en 2019 me conduit, bien évidemment, à adresser mes très vifs et sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui y ont participé, pour leur un engagement remarquable, leur persévérance et leur détermination positive à la recherche de solutions consensuelles.

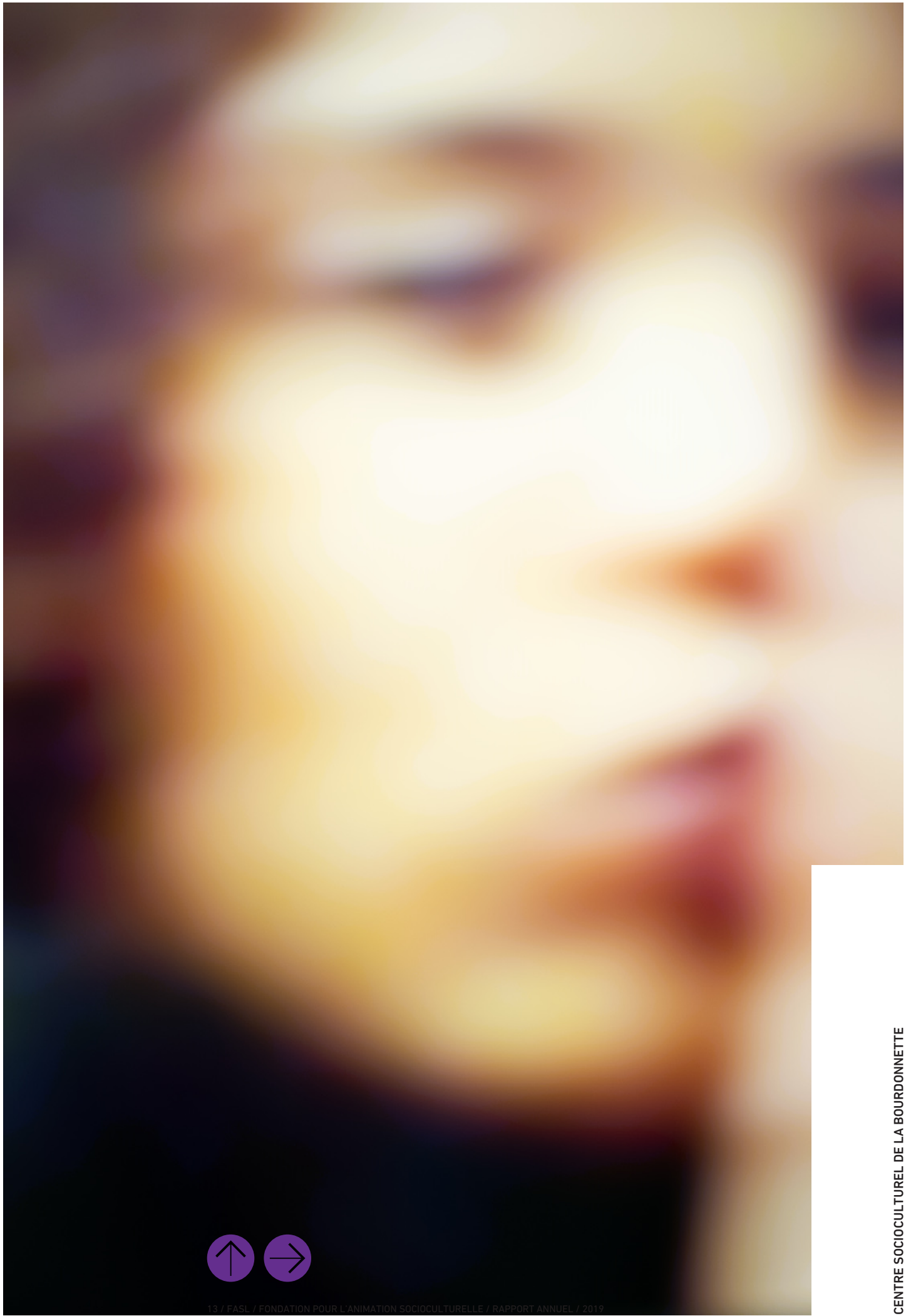
Plus généralement, pensant à toutes les activités d'animation socioculturelle déployées en cours d'année, j'exprime ma grande reconnaissance aux équipes professionnelles et aux comités des associations, à la directrice de la FASL et à son équipe de direction et de secrétariat, ainsi qu'aux membres du Conseil et du Comité de la Fondation.

Enfin, malgré les difficultés et les divergences rappelées ci-dessus, ma reconnaissance va également à la DEJQ et à la Municipalité de Lausanne, qui ont à cœur de construire des solutions positives et de chercher à concilier les principes de la conduite d'une politique publique et la prise en compte des valeurs fondamentales de l'animation socioculturelle.

La reconduction pour le premier semestre 2020 de l'actuelle convention et du très important montant de la subvention en sont des signes forts.

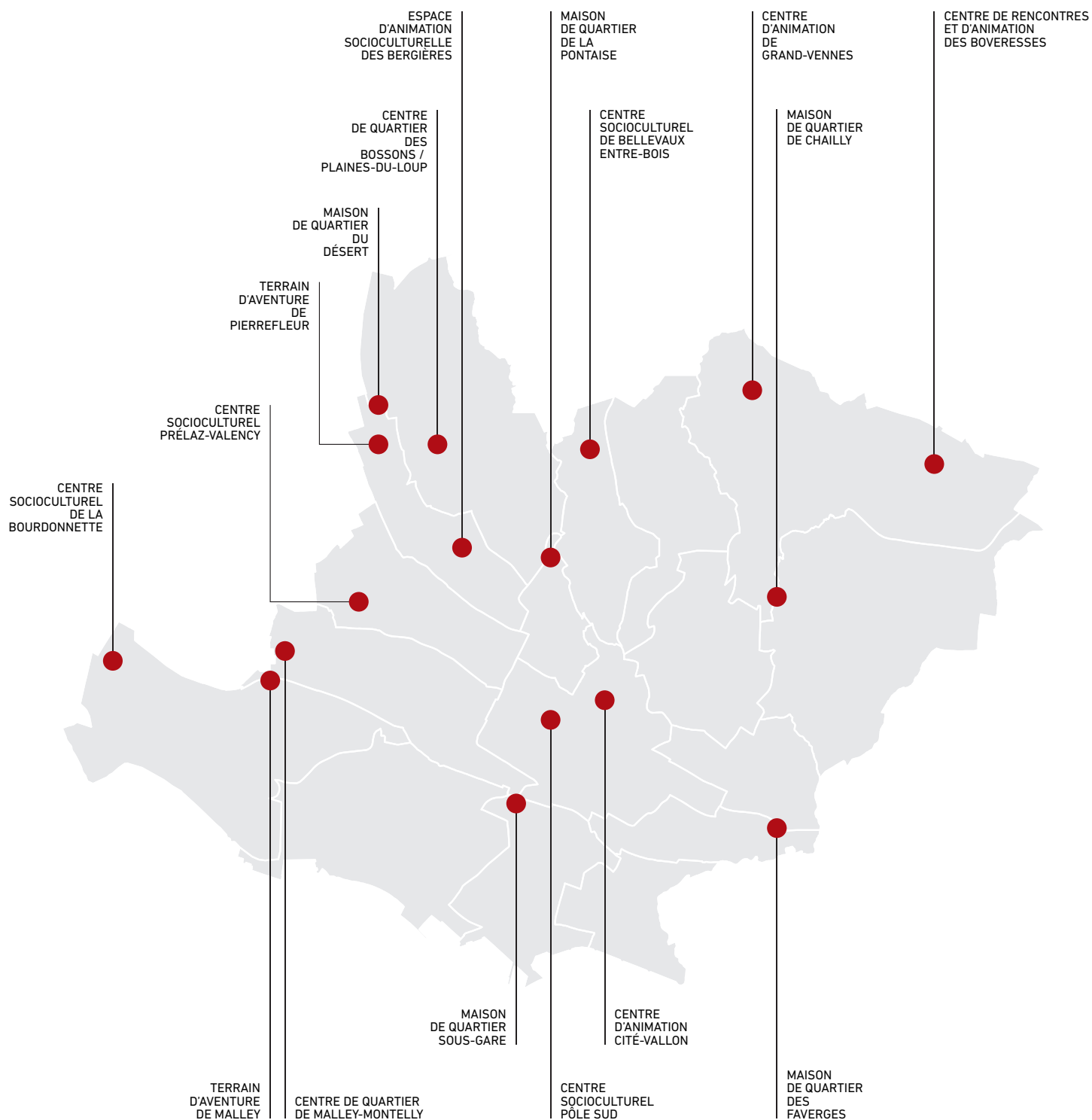
PHILIPPE LAVANCHY
PRÉSIDENT FASL DE FÉVRIER 2018 À DÉCEMBRE 2019





LA FASL, C'EST 17 LIEUX

CLIQUEZ SUR UNE ADRESSE OU UN LIEU ET ACCÉDEZ DIRECTEMENT AU SITE CONCERNÉ





LA FASL, MISSION ET FONCTIONNEMENT

Subventionnée par la Ville de Lausanne à laquelle elle est liée par une Convention de subventionnement, la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise est une fondation de droit privé et d'utilité publique.

La FASL a pour mission de garantir, par une politique cohérente sur l'ensemble de la commune lausannoise, la promotion et le développement d'actions d'animation socioculturelle par les centres, les maisons de quartier et les terrains d'aventure (ci-après « les centres ou lieux »). Ce sont 17 lieux répartis sur le territoire de Lausanne. Ils se positionnent comme des structures souples qui sont à l'écoute des envies des habitantes, s'adaptent aux demandes, proposent des activités, mettent sur pied des événements, soutiennent l'émergence et la conduite de projets des habitantes désireuses de s'investir dans la collectivité, favorisent le développement de projets collectifs.

La FASL, c'est aussi servir la population lausannoise pour répondre à ses besoins de lien social, d'épanouissement individuel, d'amélioration de l'environnement local, d'intégration, de vie culturelle et interculturelle, de liens entre les générations et de renforcement de la solidarité sociale.

L'éthique de la FASL peut se résumer ainsi :

Servir la population lausannoise en contribuant à répondre à ses besoins en :

- lien social
- épanouissement individuel
- amélioration de l'environnement local
- intégration
- liens intergénérationnels et interculturels
- accès à la culture

Pour réaliser sa mission, la FASL met à disposition de l'ensemble de la population lausannoise des compétences professionnelles, des lieux et du matériel, ainsi que son organisation. Elle s'appuie sur l'expertise des habitantes au travers des associations de quartier.



2019 – UNE ANNÉE INSTITUTIONNELLE PARTICULIÈRE

L'année 2019 a été marquée par une volonté de définir une autre gouvernance pour la Fondation. Cette démarche a donné naissance à trois Forums qui ont regroupé à chaque fois entre 40 et 90 actrices du milieu de l'animation socioculturelle. En parallèle, deux groupes de travail ont été formés pour réfléchir à :

- un autre modèle de convention qui lie la FASL à la Ville de Lausanne;
- l'élaboration de nouveaux statuts.

Ces groupes se sont réunis chacun entre quatre et six fois. Toutes les parties qui composent la FASL, dont de nombreux membres des Associations, y ont participé pour apporter leurs expertises et leurs réflexions.

LA FAÏTIÈRE DES ASSOCIATIONS EST NÉE DE CES DIVERSES RENCONTRES.

En date du 29 août 2019, une Association Faïtière des Associations administrant les Maisons de Quartier, les Centres d'animation socioculturelle et les Terrains d'Aventure de la Ville de Lausanne a été créée.

Les buts principaux de cette Faïtière sont, entre autres :

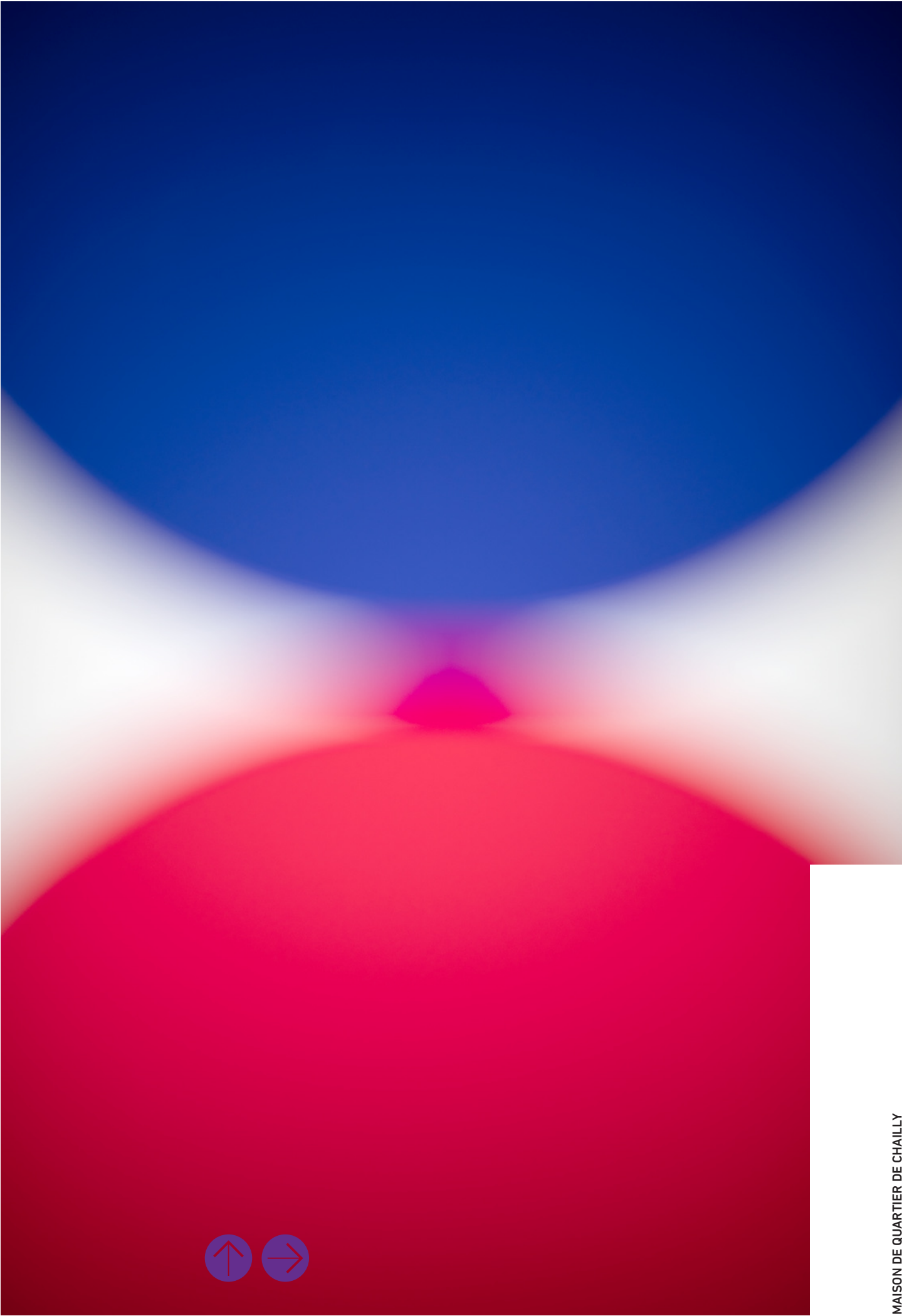
- de regrouper les entités en charge de l'animation socioculturelle afin d'améliorer leurs possibilités d'action et de défendre leurs intérêts et ceux de leurs usagers ;
- de représenter l'ensemble de toutes les Associations membres de celle-ci auprès des instances de la Commune de Lausanne ainsi qu'au sein des différentes instances existantes dans le cadre de la politique d'animation socioculturelle ;
- de favoriser la coordination et la collaboration entre ses Associations membres en tant que lieu d'échanges et de contacts. De leur apporter son soutien technique, éthique, administratif et de défendre leurs intérêts.

Une convention de collaboration sera signée prochainement entre la FASL et le Comité de la Faïtière.

Son Comité actuel est composé de Manuela Salvi (Chailly), Josée Jetzer (Espace44), Manuel Lambert (Prélaz), Yonathan Seibt (Boveresses) et Antoine Estève (Faverges) qui en assument la présidence tournante.

ANTOINE ESTÈVE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE LA MAISON DE QUARTIER DES FAVERGES





L'IMPORTANCE DES ASSOCIATIONS POUR LA FASL

La notion d'animation se conjugue avec celle de l'engagement associatif qu'elle considère comme élément constitutif de la citoyenneté et de la socialisation. En effet, les bénévoles jouent un rôle prépondérant dans la conception, la mise en place mais aussi le suivi des actions de la FASL, et ce dans différents domaines.

C'est pourquoi, le fonctionnement de la Fondation est basé sur un partenariat permettant la mise en œuvre d'actions socioculturelles pour lesquelles chaque partenaire apporte ses capacités et ses compétences, ainsi qu'un intérêt partagé à ce qu'elles se réalisent. Dans cette perspective, la FASL passe des conventions avec les associations pour définir leurs relations et favoriser des engagements réciproques fondés sur le partage de valeurs communes au service de l'intérêt général.

Les conventions que passe la FASL avec les associations prévoient la définition et l'établissement du projet institutionnel de chacun des 17 lieux d'animation, clé de voûte de leurs actions. Ce projet institutionnel permet de définir le projet d'animation qui en est son application directe, lequel se décline en objectifs opérationnels qui déterminent le programme d'activités, soit les actions à entreprendre.

Les équipes de la FASL sont mobilisées pour soutenir et mettre en place les animations proposées dans leurs lieux. Si elles sont très présentes pour lancer un projet, il est de leur responsabilité de laisser peu à peu l'autonomie aux bénévoles désireuses de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Le travail en réseau et avec les actrices associatives fait partie de la mission des animatrices. Elles peuvent ainsi proposer les réponses les plus adéquates aux demandes formulées.

LA VIE À LA FASL

La FASL dispose de ressources financières octroyées par la Ville de Lausanne, en vertu d'une convention de subventionnement. La FASL développe ses activités, notamment dans les lieux d'animation et les espaces publics. Elle met en œuvre les orientations stratégiques figurant dans la convention de subventionnement.

Comme mentionné régulièrement, il est difficile de faire entrer dans un tableau la richesse de l'animation socioculturelle qui est à l'écoute des envies et se modèle en fonction des besoins de la population. Les projets sont multiples et les rapports annuels des 17 lieux d'animation reflètent la diversité des actions menées.

Les chiffres que vous trouverez ci-dessous reflètent les disparités géographiques de nos lieux : ouvrir le centre des Bergières en été serait une gageure et n'aurait certainement que peu de sens pour les habitantes lausannoises.

Nous avons modifié notre grille d'indicateurs afin qu'elle corresponde au mieux aux demandes fixées dans la convention de subventionnement 2017-2018, prolongée pour cette année. Dès lors, il est difficile de comparer certains chiffres puisque le mode de calcul a été différent.



VIE DE QUARTIER

Il y a **449 associations ou collectifs autonomes** qui bénéficient des locaux de la FASL. Ainsi, ce sont près de 9'700 activités qui sont offertes au public lausannois : zumba, sports pour handicapés, infirmières de la petite enfance, cours de langues, tai-chi, capoeira, ateliers chansons, tricot, etc.

Sur les **166 Associations soutenues** par les équipes d'animation, il y a eu **38 nouveaux projets** qui ont vu le jour : local des petits cailloux aux Boveresses, un tournoi de foot interculturel aux Faverges, l'ouverture de toilettes publiques à Bellevaux, un marché bio au Désert sont quelques-unes de ces actions.

Les Associations ont également été fortement sollicitées en 2019 dans le cadre des **démarches participatives** initiées par la FASL pour réfléchir à un mode de gouvernance différent. Plusieurs séances ont eu lieu entre les membres des comités et avec la FASL.

Les collaborations institutionnelles sont nombreuses et indispensables à la bonne marche de notre Fondation. Ainsi, les Bergières et Grand-Vennes sont actifs dans le cadre de la journée continue l'écolier et les APEMS utilisent régulièrement les locaux de 7 centres et maisons de quartier pour permettre aux enfants de déjeuner et de jouer. Il est aussi fréquent de les voir arpenter les Terrains d'Aventure aux beaux jours.

Les Conseils des Enfants siègent dans 6 lieux et nombre de beaux projets sont nés de cette collaboration. Le Centre Cité-Vallon va essayer de mobiliser les enfants du quartier pour la rentrée 2020 mais cela n'a pas été possible en 2019.

Les incontournables **Fêtes de quartier** permettent aux habitantes de se rencontrer, d'échanger, de faire connaissance, de trinquer, danser, jouer, manger, etc. Elles sont un ciment du vivre-ensemble.

Faute de moyens financiers, de ressources humaines ou d'implication d'habitantes du quartier, certaines fêtes n'ont pas pu être organisées cette année, notamment à la Bourdonnette, aux Faverges, à Malley-Montelly et à la Pontaise. Ce n'est que partie remise mais de beaux projets, même s'ils n'étaient pas estampillés « fêtes de quartier » ont permis aux habitantes de ces quartiers de se rencontrer (brunchs en famille, fêtes de la courge, visites de Saint-Nicolas, chasses aux œufs, fête du jeu, etc.)

Ce type d'événement ne fait pas partie de l'ADN des deux Terrains d'Aventure et de Pôle-Sud mais ces 3 lieux organisent durant l'année plusieurs manifestations d'envergure, dont les fêtes d'ouverture et de clôture, les fêtes de saison qui se tiennent sur les Terrains ou le marché Solidaire à Pôle-Sud qui n'est plus à présenter. Ce marché réunit un grand nombre d'Associations et de visiteurs dans sa maison et rayonne largement au-delà de notre Cité.





VIE CULTURELLE

Les spectacles, les concerts, les conférences et les expositions sont autant d'occasions de décentrer l'offre culturelle et de l'offrir à un coût accessible à toutes les bourses.

À Chailly, qui dispose d'une salle de spectacle, l'équipe a pu proposer 6 créations et 12 semaines de résidence pour les artistes.

Nombre d'amateurs ont eu l'occasion de se produire sur une scène, devant un public et dans des conditions quasi professionnelles. Des talents prometteurs sont issus de ces scènes et nous tenons à citer Marie Jay qui, programmée une première fois au Désert, se produit maintenant régulièrement en Suisse romande.

Dans ce même sens, le RR Music Festival (ex Regional Rock), né en 1981, perdure en ayant étendu sa programmation. D'un rock pur et dur, le RR Music Festival a décidé de poursuivre l'aventure en ouvrant sa scène à d'autres styles musicaux.

Sous-Gare a accueilli l'édition de cette année et le public était présent en nombre pour soutenir ces jeunes talents. Chanter en pleine lumière, devant un public venu les découvrir, dans des conditions idéales et sans autre but que la joie de faire découvrir leurs univers, tels sont les objectifs de ce festival. Les participantes et les spectatrices n'ont pas été comptabilisées dans ces colonnes.

Le Festival du Film Vert, dernier arrivé dans les animations communes, propose chaque année plus de projections. Un millier de spectatrices se sont pressées à Malley, aux Bossons, à Pôle-Sud, à Bellevaux, à la Cité, aux Bergières ou ailleurs pour découvrir des films autour de thématiques fortement actuelles.



VIE QUOTIDIENNE

L'animation socioculturelle, c'est aussi accueillir les habitantes lausannoises, leur proposer des activités, des cours, du plaisir, de la remise en forme, de nouvelles connaissances pour de nouvelles compétences.

Du « tout-petit » au « senior », l'offre est impressionnante :

- 2'603 activités suivies par **39'427 adultes** ;
- 2'463 activités pour les **39'184 enfants** qui fréquent nos structures.

Les adolescentes n'ont pas été oubliées. En moyenne, chaque lieu propose 11 heures d'accueil hebdomadaires pour ce public volatil, difficile à fidéliser et extrêmement mobile.

Ainsi **36'632 jeunes** ont fréquenté un accueil libre ou se sont affrontées en salle de gym pendant les frimas, trouvant ainsi un palliatif au salon parental.

Les jeunes ont été soutenues par les équipes d'animation dans la réalisation de 23 projets, allant du voyage didactique à la Vallée de Joux à la sortie plaisir, en passant par la mise sur pied d'un bar et des rencontres autour de la sexualité, dûment encadrées.

Toutes ces personnes se sont croisées, ont parfois monté un spectacle commun, se sont mélangées et ont pris du plaisir à être ensemble pour faire vivre leur quartier.

VIE COLLECTIVE

Des lieux collaborent régulièrement pour mettre en place des camps ou des accueils.

La Maison de quartier du Désert et le centre des Bergières organisent conjointement des activités :

- un camp de ski qui a duré 5 jours et a réuni 42 participants ;
- un vide grenier qui a mobilisé 15 bénévoles et qui a attiré 300 vendeuses et visiteuses ;
- six jours de fabrications de bougies, avec 15 personnes impliquées et 650 participantes.

Les centres de Grand-Vennes, Bellevaux et Pôle-Sud ont uni leurs forces pour concocter un camp vélo qui a réuni 12 jeunes.





DÉCLINAISON DES ACTIVITÉS

Chaque habitante est unique, chaque quartier est unique, chaque lieu est unique. Mais tous ensemble, nous formons une ville riche de ses différences et unie dans une volonté de vivre-ensemble.

Les centres, les maisons de quartier et les terrains d'aventure sont des lieux tourbillonnants, où l'on fête son anniversaire, où les aînées rencontrent les plus jeunes, où l'on fait des devoirs, de la musique, la fête, où l'on participe à des débats, où l'on va voir une pièce de théâtre ou écouter un concert. C'est l'endroit où les enfants font l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en groupe, où les adolescentes trouvent des opportunités d'intégration sociale et culturelle.

C'est parce qu'on s'y sent accueillies par les professionnelles de l'animation socioculturelle, dans les lieux ou sur les places, dans les parcs voire dans la rue, que de multiples activités peuvent se déployer sous différentes formes :

- des **accueils libres**, pour offrir un espace où l'on peut aller et venir à sa guise ;
- des **accueils à la journée ou à la semaine**, pour contribuer au processus de socialisation et de développement de la créativité des enfants et des préadolescentes en répondant aux besoins des familles ;
- des **camps**, pour prolonger les actions menées durant l'année, offrir des moments privilégiés de découvertes et expérimenter les règles de la vie en communauté ;
- des **sorties**, pour échanger, partager, s'épanouir et découvrir ;
- des **formations**, pour apprendre, développer ou transmettre ;
- des **actions événementielles**, pour le plaisir, la convivialité, les rencontres, le partage, la réflexion ou l'échange ;
- des **actions « quartier »**, pour favoriser le vivre-ensemble, la citoyenneté à l'échelle de son quartier, des espaces de débat et de discussion, pour développer son esprit d'initiative et son sens critique.



VENDREDI, 14 JUIN 2019 : GRÈVE DES FEMMES / GRÈVE FÉMINISTE

Une journée historique de solidarité pour la défense des droits des femmes a eu lieu à Lausanne, en Suisse et dans le monde. Les appels à la mobilisation et à la grève ont été lancés et largement entendus.

Pour mémoire, en Suisse, les hommes ont donné leur aval au vote et à l'éligibilité des femmes en 1971 seulement et l'égalité est inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981. Le 14 juin 1991, près de 500'000 femmes, vêtues de fuchsia, avaient quitté leur place de travail pour descendre dans la rue afin de manifester pour plus d'égalité. #MeToo est passé par là et a libéré la parole des femmes, mettant en lumière des faits inacceptables. Les statistiques font froid dans le dos.

Les femmes sont redescendues dans la rue ce vendredi 14 juin 2019 pour exiger l'application réelle de l'égalité entre les hommes et les femmes et pour faire bouger les choses. Persistance des violences sexistes, discriminations salariales, non-reconnaissance du travail domestique, droits réduits à la retraite: ce sont quelques-unes des revendications qui sont regroupées dans un manifeste en 19 points.

À Lausanne, ce sont 500'000 personnes qui se sont retrouvées dans les rues, femmes bien sûr mais également des hommes solidaires.

De nombreuses actions se sont déroulées dans les lieux d'animation socioculturelle avant que les participantes ne rejoignent la manifestation au centre-ville de Lausanne pour partager les revendications féministes.

Ce vendredi, on a ainsi pu assister, entre autres, à des pique-niques géants, des concerts de casseroles, des ateliers pour laisser libre cours à son imagination dans la création de pancartes, des concerts, des débats.

Quelle mobilisation !





QUELQUES ANIMATIONS, QUELQUES ÉVÉNEMENTS, CE QUI S'EST PASSÉ EN 2019

Il serait très difficile de dresser une liste exhaustive de toutes les actions qui ont été menées en 2019. Dès lors, nous avons décidé de mettre en avant quelques projets, quelques événements qui ont ponctué cette année très riche.

Chaque lieu édite son propre rapport annuel. N'hésitez pas à aller les consulter !

Chaque équipe a rédigé un texte pour mettre en lumière une action ou un projet réalisé dans son lieu, avec ses habitantes.

BELLEVAUX

LES JARDINS ENTRE-BOIS, ŒUVRE COLLECTIVE

Depuis quelque temps, l'envie de voir des jardins collectifs s'épanouir à Bellevaux se faisait sentir. Après quelques contacts avec le Service des Parcs et Domaines (SPADOM), à l'initiative d'une habitante du quartier aussi membre de l'Association de quartier de Bellevaux, nous avons pu imaginer ensemble quelques bacs sur une parcelle du parc d'Entre-Bois.

Pour réaliser ce projet, nous avons besoin entre autres de jardinières, de terre et de personnes motivées. Ayant dans un premier temps peu de budget, et pas d'aide matérielle de la Ville, nous avons remonté nos manches et décidé d'enorgueillir le quartier d'un jardin collectif entièrement « fait maison » !

Avec l'aide des enfants, jeunes et adultes du quartier, nous avons ainsi pu construire des bacs à partir de palettes glanées ici et là, les remplir de terre et de compost (offerts par un chantier à Châtel-St-Denis, et la Compostière La Coulette à Belmont). À l'aide de pelles (prêtées par les Jardins de Rovéréaz), nous avons pu enfin y planter ce que les enfants avaient pu semer durant les accueils du mercredi, ainsi que d'autres plantons donnés par des habitantes.

Après l'été, durant la Fête de quartier, nous avons inauguré les jardins par un apéritif joyeux et dès l'automne, un groupe jardin s'est constitué pour rêver et organiser la suite (plantations & activités) lors de rendez-vous réguliers. Durant les vacances d'octobre, nous avons pu proposer une semaine d'accueil libre « jardin » en extérieur, autour de la construction collective d'un hôtel à insectes.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à manier les outils, poncer le bois puis le peindre. Les adultes ont scié et construit, à plusieurs mains, parfois dans un certain chaos, mais avec pour résultat une belle œuvre collective. Des plus jeunes ont ramassé en forêt le matériel pour remplir l'hôtel. Il a pu être posé dans le jardin et attend sagement d'être complété pour la prochaine saison hôtelière.



BERGIÈRES

PROJET « RAMAS'SAGE »

A l'origine de cette aventure, des professionnelles de l'Espace 44 ont accompagné un groupe de huit jeunes adultes en Croatie en octobre 2018. Le projet consistait d'une part, à visiter la région de Split et d'autre part, à participer au nettoyage des plages et des lieux visités.

De ce voyage est née l'envie de mettre en place un projet à l'échelle de notre quartier. L'idée principale était de transmettre à chacune le respect des espaces, qu'ils soient publics ou privés. Partager des moments sur les préjudices causés à la nature et sur la santé des personnes en jetant nos déchets n'importe où pour conduire ensemble, jeunes et moins jeunes, une action collective citoyenne.

L'un des buts du projet « Ramas'SAGE » consiste à faire prendre conscience à chacune qu'il est indispensable d'accorder un soin particulier, individuel et collectif, à notre environnement et dans ce cas précis, au site des Bergières. Afin de sensibiliser le plus grand nombre à cette cause, nous avons proposé d'organiser le ramassage des déchets avec la participation des élèves du collège des Bergières, des enfants du Centre de Vie Enfantine (CVE), des jeunes de l'Espace 44, en présence des professionnelles de chacune des structures, ainsi que de celle des habitantes du quartier, des concierges et des jardiniers, dont les compétences seraient bénéfiques à la réalisation efficace du projet.

Ensemble, nous pourrions ainsi contribuer au maintien de la propreté du site et par là même à la protection de notre planète. Ce concept se veut intergénérationnel et interprofessionnel. Pour la réalisation concrète du projet nous ciblons tout particulièrement les jeunes de tous âges en « devenir d'adultes », soit les élèves du collège des Bergières et de l'Espace 44 ainsi que les enfants du Centre de Vie Enfantine.

Étant toutes concernées par la cause, il va de soi que les adultes fréquentant le site sont aimablement invitées à contribuer à cet engagement citoyen. L'année 2019 a été marquée par la constitution d'un comité de pilotage, et de la préparation concrète du projet qui devait être lancé au printemps 2020 : plan de la journée, animations, participation de chacune des structures approchées et planification des ramassages jusqu'à la fin de l'année scolaire.





BOSSONS

PLUSIEURS COMMISSIONS AUX BOSSONS

En réflexion depuis un certain temps, un processus important a eu lieu au Centre de quartier des Bossons durant l'année 2019, autour des forces bénévoles et de l'implication des habitantes dans la vie de quartier et la vie associative.

En effet, il est de plus en plus difficile d'impliquer les personnes dans la vie de quartier pour différentes raisons propres à notre époque. Celles-ci sont le manque de temps, les déménagements qui se font plus fréquents, la baisse de conscience collective accompagnée d'un individualisme croissant dans une société prônant le chacun pour soi et la consommation excessive.

Nous avons décidé de remédier à cela en tentant d'impliquer les gens dans des domaines plus spécifiques et pragmatiques. En effet, au sein de notre comité, les gens perdaient de vue le sens de la vie associative, leur place et leur rôle. Nous avons donc enclenché un processus participatif avec les habitantes de quartier qui s'impliquaient déjà dans le centre mais qui n'étaient pas représentées au sein du comité.

Ce processus a émergé au début de l'année 2019 et a pris forme, de manière plus concrète, dès la rentrée scolaire de cette même année. Il a été soutenu par un intervenant, expert dans le fonctionnement associatif alternatif.

Cette démarche a permis de réunir les gens autour d'intérêts communs et concrets. Ainsi, différentes commissions ont été constituées. Elles ont chacune un centre d'intérêt propre. Ces commissions devraient être, par la suite, coordonnées par un comité dans lequel siègerait une représentante de chaque commission.

Ainsi, sept commissions ont vu le jour. La commission jardin qui fonctionnait déjà sous forme de collectif, la commission famille, la commission adolescentes, la commission administrative, la commission fête, la commission démarche participative et la commission promotion. Ces commissions, accompagnées par une animatrice du centre de quartier, se sont rencontrées afin de définir leur cadre de travail et leurs objectifs propres.

Cette démarche fut un tournant durant cette année et est encore en phase d'élaboration.



BOURDONNETTE

LE LS À LA BOURDO:

11 septembre 2019, 15h

Une odeur de saucisses grillées embaume la place de jeux de la Bourdonnette où se sont rassemblées de nombreuses habitantes du quartier, tous âges confondus. Un grand bus bleu et blanc est venu se garer juste à côté du terrain multisports et recueille les différentes inscriptions d'équipes constituées d'habitantes et créées spécialement pour l'occasion : challenger les joueurs du Lausanne Sport qui viennent aujourd'hui se mesurer à elles. L'excitation est grande, tant chez les enfants que chez les adolescentes et jeunes adultes qui relèvent le défi que chez les spectatrices curieuses et amusées.

Depuis quelques semaines, l'équipe du Centre Socioculturel dialogue avec le LS dans le cadre de l'opération #UNCLUBUNQUARTIER.

En effet, avec ce projet visant à « rendre visite » aux habitantes de différents quartiers, le Lausanne Sport souhaite créer plus de lien avec son public et promouvoir son sport auprès des lausannoises. Des billets pour assister à des matchs au stade de la Pontaise sont également offerts et les artistes des quartiers qui en auraient envie sont invitées à se produire sur scène lors de ces rencontres et, par la suite, lors d'un match à la Pontaise.

À la Bourdonnette, les billets ont été largement distribués et cela a permis à de nombreux enfants et adultes de se rendre à un match durant la semaine qui a suivi l'événement dans le quartier. Un jeune rappeur bien connu de l'équipe d'animation s'est aussi produit lors de la visite du LS, puis à la Pontaise la semaine suivante, générant ainsi le déplacement d'un groupe d'amies souhaitant l'encourager.

Cette après-midi dédiée au football « pour tous » sur le terrain multisports du quartier a vraiment été très positive et a rassemblé une population extrêmement variée qui, semble-t-il, a eu beaucoup de plaisir à partager ces moments. Une vingtaine d'équipes de 3 joueurs a challengé les footballeurs professionnels avec, chaque fois, de grands sourires échangés. Les participantes étaient âgées de 7 à 25 ans environ et les deux genres étaient représentés avec environ un 70% de garçons pour un 30% de filles sur le terrain. Pour les plus petites, un terrain de foot gonflable amené par le LS a été grandement utilisé et a permis aux enfants trop jeunes pour participer aux matchs de s'amuser durant le temps de la manifestation.

L'équipe du centre s'est chargée d'offrir des boissons rafraîchissantes pour tout le monde et a également organisé la vente de saucisses au prix symbolique de Fr. 1.-, ce qui a joyeusement agrémenté cette après-midi ensoleillée et réjoui les petites comme les grandes.



BOVERESSES

PROJET DE LA FRESQUE DES BOVERESSES

Depuis la construction des murs autoroutiers, ces murs étaient graffés de manière illégale avant que le Centre d'animation des Boveresses et des habitantes obtiennent l'autorisation des autorités du Service des routes en 2005.

Depuis ce jour, les graffeurs embellissent ses parois par leurs créations. Comme toutes formes d'art et d'expression, les graffitis suscitent tant les éloges que les blâmes. Ils sont incitateurs du débat et permettent les échanges entre les citoyennes. Les graffitis sont une plus-value pour le quartier par les messages éducatifs, culturels et critiques qu'ils peuvent véhiculer.

La place de jeux du quartier des Boveresses est un lieu central du quartier. Un projet de rénovation était prévu pour 2019.

Dès le début de la conceptualisation des travaux, la Ville a pris contact avec le Centre en vue d'une collaboration. L'association de la Maison des Boveresses et l'équipe d'animation ont rejoint le projet. Le Centre avait déjà participé à une démarche consultative avec les usagers de la place lors du contrat de quartier en 2014. Il était donc important de reprendre ce travail pour la future place de jeux.

Une soirée d'information à destination des habitantes a été conjointement organisée en janvier. Cette séance avait pour but de présenter aux habitantes le préprojet de la future place. Une partie de la population s'est opposée à la végétalisation totale du mur de l'autoroute. Il a donc été proposé de végétaliser seulement une partie du mur.

En attendant que la végétation se développe sur plusieurs années, des membres du comité de l'association ont proposé de faire appel à des graffeurs pour offrir à la place de jeux un décor magnifique. Tous les partenaires ont été enchantés de la proposition.

Des artistes graffeurs ont été engagées pour réaliser une fresque de 100m² dans le fond de la place de jeux. Les artistes ont commencé le travail deux semaines avant l'inauguration de la place. Elles ont ensuite proposé 3 jours d'ateliers participatifs avec les enfants du quartier et elles ont terminé l'entier de la fresque le jour même de l'inauguration.

Près de deux cents personnes étaient présentes à cette fête d'inauguration. Suite aux discours des autorités et du président de l'association de la Maison des Boveresses, un apéritif était offert par la Ville. Le Centre a ensuite allumé le feu sur les nouveaux grills de la place pour offrir à chacune la possibilité de griller son repas. Une cinquantaine d'enfants accompagnés par les graffeurs professionnels a participé à la réalisation d'une deuxième fresque avec leur prénom.

Ce projet contribue au renforcement du sentiment d'appartenance. La participation des habitantes à la fresque a renforcé l'esprit collectif et inspiré les participantes à trouver leur place dans ce nouvel espace public. Le sentiment d'appartenance favorise les comportements respectueux de la place et des autres usagers.





CHAILLY

UNE CRÉATION À LA MAISON DE QUARTIER DE CHAILLY, PAR *LES SALSIFIS QUI BABILLEMENT*

Depuis l'ouverture de la Maison de Quartier de Chailly (MQC), en 2008, la salle de spectacle permet à des artistes, amateurs ou professionnelles, de créer et de présenter leur travail.

Le comédien, Patrick Devantéry habite le quartier de Chailly. Après avoir imaginé, en 2018 sur la scène de la MQC, « L'ours blanc et l'or bleu », avec la Compagnie Okipik, il revient en 2019 avec une autre compagnie dont il est membre : Les salsifis qui babillent.

En septembre 2019, avec Anne-Claire Monnier, ils passent trois semaines sur le plateau de la MQC à peaufiner une nouvelle création, toujours jeune public, « Prom'nons nous dans les bois ».

La programmation culturelle de la MQC a tout naturellement intégré ce projet d'une compagnie qui se présente ainsi : « Les salsifis qui babillent est née de l'envie de créer des spectacles pour enfants, pour leur donner le goût du théâtre, parler d'eux, aborder les sujets sensibles de leur actualité avec humour et compréhension, leur donner des outils et leur offrir un espace dans lequel ils puissent être accueillis dans tout ce qu'ils sont ». Rejoignant l'état d'esprit général du lieu, les deux artistes ont vécu quelques temps au sein de la maison, rencontrant les gens de passage et les usagères régulières, ajoutant leurs pattes à toutes les autres.

Sans cet espace et ce temps de création, sans cette opportunité offerte par la Maison de Quartier de Chailly, la suite n'aurait pas pu avoir lieu. Après quatre représentations qui ont rassemblé 286 spectatrices à Chailly, le spectacle est parti en tournée, en particulier dans les écoles de Suisse romande.

Par ailleurs, près de 40 enfants du quartier, par le biais de l'école voisine, ont pu assister à la répétition générale, représentation test d'un beau spectacle interactif.



CITÉ-VALLON

EXPOSITION « L'EXPRESSION PREND PLACE AU VALLON »

Dans la même veine que le mouvement #MeToo, la grève féministe du 14 juin 2019 a permis d'ouvrir des discussions et de libérer la parole des femmes sur des thématiques les concernant durant toute l'année 2019.

Le projet féministe et participatif « L'expression prend place au Vallon » a donc été initié en lien avec cette grande manifestation par le Collectif des Créatrices du Vallon, composé d'habitantes du quartier actives sur des projets féministes, dans le quartier et ailleurs. Il a émergé suite aux diverses discussions qui ont eu lieu sur les rôles et les places qu'occupent les femmes dans la société, mais aussi dans l'idée de mettre en lumière la multiplicité des expériences vécues et de partager des quotidiens encore trop souvent ignorés ou déconsidérés, tout cela dans une perspective créatrice et émancipatrice.

Le projet a débuté au mois de février 2019 par des réflexions entre le collectif des Créatrices du Vallon et le Centre d'Animation Cité-Vallon. Une fois l'idée de base du projet développée, nous avons lancé un appel à participation via différents canaux : newsletter du quartier, affichage, discussions informelles avec des femmes que nous connaissons, rencontre des institutions sociales et culturelles du quartier. Puis, les dix photographes participantes ont eu quelques semaines pour prendre des photographies avec comme indication : qu'elles soient en lien avec leur quotidien.

Nous avons ensuite mis en place des ateliers tous les mercredis après-midi pendant nos accueils libres et durant lesquels nous nous rencontrions afin de parler du projet, de choisir les photos, de décider ensemble des suites, des manières de procéder et des outils à mobiliser.

Ces moments ont également été des moyens de discussions et de créations de liens. La semaine de l'exposition, plusieurs participantes sont venues pour l'accrochage, la mise en place, le choix des espaces à la Maison du Vallon.

Au total, dix-huit femmes ont participé (conceptualisation, idées, montage) à la réalisation de ce projet. L'exposition a eu lieu du 24 au 29 mai 2019 et a débuté par un vernissage apéritif le 25 mai 2019 à la Maison du Vallon, en présence d'une cinquantaine de personnes.





DÉSERT

JEU POUR FAMILLES « FORT BOYARD »

Inspirée par le mythique jeu télévisé, une équipe de bénévoles de la Maison de Quartier du Désert, sous la supervision d'une animatrice, a mis sur pied une animation pour petites et grandes qui a eu lieu le 17 novembre 2019.

Par une météo digne de cette période de l'année, les 15 équipes de participantes (total de 80 personnes de 4 à 60 ans) ont dû travailler en équipe pour faire tomber le trésor de la Maison de Quartier. Le jeu s'est déroulé en deux parties, la première servait à gagner du temps dans la salle du trésor et la deuxième servait à gagner des indices pour trouver le mot-clé pour débloquer le trésor. Pour chaque poste, il y avait un temps déterminé avec un temps de déplacement prévu entre chacun d'entre eux. Il ne fallait donc pas perdre de temps et y aller à fond !

Au niveau des épreuves, les participantes ont dû faire appel à de multiples compétences : logique, agilité, force, précision, travail collectif, réflexion, courage... Parmi les épreuves que les participantes ont dû traverser, nous pouvons notamment citer le parcours en slackline détrempé par la pluie, le tir à l'arc, les épreuves d'habileté, les énigmes, les combats armés d'un coton-tige géant (équilibre), la dégustation « culinaire », les jeux collectifs... Au final, le trésor de la Maison de Quartier a bien entendu été dévalisé...

Cette activité a notamment beaucoup plu aux familles avec préadolescentes. C'était l'occasion de partager un moment de jeu pour toute la famille.

Ce type de projet fait partie d'animations ponctuelles, qui ne vont pas forcément se reproduire chaque année dans le programme de la Maison de Quartier, mais que l'équipe met en place selon les envies des bénévoles. Toutefois, une autre édition du « Fort Boyard » du Désert n'est pas à exclure, car cette animation a rencontré un succès unanime.



FAVERGES

TU LIKES OU TU LIKES PAS

Un projet développé dans le cadre de la campagne « Le respect c'est la base » de la Ville de Lausanne.

Sur le thème du sexisme, du racisme, du harcèlement scolaire et leur présence sur les réseaux sociaux et les médias, un travail de réflexion, de partage, de découvertes a commencé en automne 2018 sous la conduite des animatrices avec une douzaine d'adolescentes de la Maison de quartier, et la collaboration ponctuelle de Sandra Orozco, chargée d'action du programme Migration et intimité de la Fondation Profa. Les témoignages des situations, des expériences vécues pas les adolescentes elles-mêmes, racontées avec leurs mots, étaient très touchants.

Mis en textes et en images sur des panneaux réalisés par chaque ado, tous les panneaux ont ensuite été fixés à des poteaux indicateurs permettant leur exposition dans divers lieux.

Durant le mois de juin 2019, une présentation a eu lieu au Forum de l'Hôtel de Ville lors de l'exposition finale des projets retenus pour la campagne « Le respect c'est la base ».

Le dispositif simple et transportable était conçu pour être transportable et exposé dans des écoles afin de susciter le débat.

GRAND-VENNES

FÊTE DE LA CITROUILLE

Le samedi 2 novembre 2019 se déroulait la tant attendue Fête de la Citrouille. Cette fête de quartier, qui réunit petites et grandes, est l'occasion de se déguiser et de venir frissonner de plaisir. Même pas peur !

Cette année encore, un programme complet attendait les habitantes du quartier. En milieu d'après-midi, un atelier de grimage permettait à toutes de se faire maquiller par des adolescentes du quartier. C'est une bonne occasion pour ces jeunes de travailler pour le centre et de participer activement à la réalisation de cette fête.

Ensuite, une course d'orientation a été organisée pour tenter de remporter un gros lot de bonbons. C'était une balade ludique et frissonnante à travers le quartier. En parallèle, un atelier cuisine a été géré par des jeunes pour la préparation de la traditionnelle soupe de courge. Petites et grandes ont pu donner un coup de main : éplucher, couper, émincer, cuire. Un délicieux repas fait par et pour le quartier.

En fin de journée, une troupe de théâtre d'improvisation nous a transportés dans un univers comique. Elle a pu emmener le public avec elle, ce qui a créé une œuvre unique et participative.

Tout ceci ouvre l'appétit. Nous nous sommes donc toutes retrouvées devant le centre d'animation entièrement décoré pour partager ensemble la soupe, les marshmallows grillés au feu, les barbes à papa et autres bonbons.



Par la suite, pour bien digérer, les habitantes ont pu venir se faire peur dans notre train-fantôme maison. Nous avons aménagé les sous-sols du centre d'animation en véritable parcours du combattant. Les actrices du théâtre d'improvisation ont participé à animer cet espace d'épouvante. C'était tellement impressionnant que ce train-fantôme maison était exclusivement réservés au plus de 12 ans ou avec la présence d'un parent.

Pour se remettre de toutes ces émotions et pour finir toutes ensemble dans la joie et la bonne humeur, une super disco fluo a été organisée en collaboration avec des jeunes du quartier qui ont assuré une ambiance de feu aux platines.

Encore une Fête de la Citrouille qui se finit avec des frissons plein la tête, des étoiles dans les yeux et plein de bonbons dans le ventre.

MALLEY-MONTELLY

L'ACCUEIL LIBRE DU « PAGODE CAFÉ ».

À la rencontre entre l'animation hétéroclite d'un bistrot de village et des assemblées tenues sous l'arbre à palabres, le Pagode Café est un lieu où il est possible de boire un thé au gingembre en discutant des droits politiques aussi bien que de disputer une partie de Rummikub sur la terrasse en regardant ses enfants repiquer des plants d'aubergine dans le jardin.

Par moments, la Pagode prend des allures de grand chaos ; on ne sait plus où donner de la tête, quelle conversation suivre, toutes les pièces du puissance 4 ont roulé sous le canapé, les miettes de chips ont gagné la partie. Parfois, les petits s'imaginent des mondes fantastiques en chuchotant pendant que les adultes se déhanchent et chantent des refrains à en perdre haleine, se chamaillant sur le choix de la musique. Parfois c'est l'inverse.

Entre les heures de grande affluence, la Pagode se fait plus intime et propice au partage d'expériences. Dans la lumière rasante de la fin d'après-midi, quatre chaises se plient. Les tasses se remplissent une énième fois, les mains récoltent délicatement quelques fruits du potager. Les framboises sont alors particulièrement sucrées. Les langues se délient pour raconter quelque chose de soi, quelque chose du monde, quelque chose de partagé. Le jardin est arrosé, les pieds sont mouillés, on prend racine. On attend de sécher, prétexte pour rester, un soupir simultané, on rit même s'il faut rentrer.

Demain ? Ça sera un peu différent et on reviendra, pour voir ce qui se passe.





PÔLE-SUD

EN VRAC ET SANS FRONTIÈRES

En 2019, l'équipe de Pôle Sud a terminé sa mue après une année 2018 marquée par 3 départs à la retraite.

Pôle Sud continue sa volonté d'abolir les frontières entre les champs d'intervention historiques du centre, avec des événements permettant de questionner parallèlement les engagements en matière d'intégration, de culture, de technologie, d'environnement.

Avec des collaborations avec près d'une centaine d'associations et de collectifs lausannois, nous avons soutenu l'organisation de conférences, de projections, de spectacles, d'ateliers, d'expositions, de concerts tout au long de l'année.

À noter, en vrac, le 2^e prix au festival de théâtre amateur pour la compagnie du Vide-Poche et le spectacle « Famille d'Artistes », le Marché de Noël Solidaire organisé avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) réunissant plus de 40 associations, les soirées Hors Champs présentant des sujets sociétaux d'actualité, peu traités par les médias, et accompagnés par des discussions, les soirées Pont.E pour créer un pont entre la Suisse et le Brésil, la participation au collectif « Autrement ça va ? » », l'accueil du 4^e Festiv'Arte avec l'association Métis'Arte, la participation au semestre « Tout peut (encore) changer », le partenariat avec le Jardin aux 1000 mains, avec ParticiMédia pour Radio Django, le projet « L'Autre Midi » en collaboration avec la Bourse à Travail, permettant d'un côté de former des personnes migrantes à la restauration et de l'autre de proposer un repas à prix libre les vendredis. Ce projet a été soutenu par le Budget Participatif de la Ville de Lausanne.

Favoriser l'expression, l'engagement citoyen est au cœur de l'ensemble de nos activités. Il serait trop long de tout lister dans ce rapport concernant la FASL, mais nous ne pouvons qu'inviter les lectrices à compléter leurs informations en lisant celui de Pôle Sud.

PONTAISE

ASPÉRULE ODORANTE, ORTIE, AIL D'OURS, BERCE, RENOUÉE BISTORTE ET CIRSE POTAGER

Partant des ressources et problématiques identifiées dans les Soirées Familles mensuelles, un Camp familles, sur le thème des plantes sauvages comestibles, a été organisé les 8 et 9 juin (Pentecôte) dans un chalet d'alpage. Proche de la gare des Pléiades, équipé pour les personnes à mobilité réduite, ce chalet a été le lieu idéal pour accueillir 29 personnes dont un couple en situation de handicap physique et leurs deux jeunes enfants.

Grâce à un soutien du fonds « Projets spéciaux » de la FASL, il nous a été possible de proposer des prix de participation particulièrement bas, comprenant le voyage en train, la location, les repas, l'engagement d'une herboriste, d'une monitrice et le matériel pédagogique. Nous avons pu ainsi toucher des familles modestes dont certaines étaient à l'aide sociale, à l'Assurance invalidité ou dépendaient de l'EVAM.

Sur les neuf familles présentes, aux origines diverses (canado-japonaise, chinoise, érythréenne, française, kurde d'Irak et de Turquie, sénégalaise, suisse et tunisienne), aucune n'avait eu l'occasion de venir en moyenne montagne et ne connaissait les plantes sauvages comestibles.



Treize parents dont deux hommes et une grand-maman ainsi que treize enfants de 2 à 10 ans ont participé au camp ; quatre familles étaient monoparentales. Une maman du quartier, formée à l'herboristerie, s'est jointe au groupe le samedi. Toute la communauté s'est répartie, avec plus ou moins de bonheur, les tâches du week-end, entre les balades cueillette des plantes sauvages et leur préparation, la prise en charge des enfants, le lancement du feu de cheminée pour la veillée du samedi soir, l'intendance et le nettoyage final du chalet.

Les enfants ont participé à la cueillette des plantes sauvages et se sont prêtés volontiers à la préparation et la dégustation des mets, ce qui n'était pas gagné d'avance. Ceci, grâce à l'ingéniosité et au dynamisme de l'herboriste qui est aussi enseignante en classes enfantines. Loin des plats traditionnels souvent riches et de la « junk food », nous avons mangé végétarien et utilisé des produits peu transformés et biologiques.

L'apéritif a été composé d'une boisson à l'aspérule odorante et de tartinettes au beurre d'ortie, à l'ail d'ours et à la berce. Salades recouvertes de fleurs, soupe de chalet et tartes aux plantes, risotto à la renouée bistorte, lasagnes au cirse potager, gratin à la berce, crumble au tofu et oléagineux, salade de fruits au sirop de bourgeons de sapin et crème brûlée à l'aspérule ont réjoui les papilles. Sans compter le petit-déjeuner avec confitures maison et tisanes de fleurs fraîchement cueillies...

Lors de la veillée, nous avons abordé la pyramide alimentaire et les groupes d'aliments. Des ouvrages sur les plantes sauvages comestibles ont été laissés à la disposition des participantes qui ont reçu par la suite des fiches sur les plantes cuisinées et les recettes.

PRÉLAZ-VALENCY

LE SUISSE QUI A INVENTÉ LE FC BARCELONE

Tout au long de l'année, douze jeunes fréquentant assidûment le Centre, se sont engagées dans l'élaboration, la promotion, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'envergure.

Gourmandes en voyages et ayant su que l'équipe de foot du Barça avait été créée par un Suisse, le groupe est allé creuser des pages d'histoire suisse un peu oubliées.

La rencontre avec la petite fille de Hans/Joan Gamper, Emma, a préparé le terrain au voyage de juillet à Barcelone. Et lors de ce séjour espagnol, les lieux significatifs de la vie (aventureuse et en même temps tragique) de M. Gamper ont été visités.

Mais l'organisation de ce voyage « sur les traces de M. Gamper » a été aussi l'occasion pour les participantes d'aborder la thématique de l'émigration suisse.

Deux étapes du projet ont marqué cette immersion : la rencontre, à Barcelone, avec la Consule générale de Suisse et la projection, pour le bilan final de l'expérience, du film « Quand les Suisses émigraient, Nova Friburgo 200 ans », en présence de l'auteur Jean-Jacques Fontaine.

Les douze jeunes, toutes issues de l'immigration, ont pu ainsi constater que la Suisse n'a pas été toujours l'éden : dans le passé, les Helvètes aussi ont dû aller ailleurs pour vivre dignement.



SOUS-GARE

LES TOILES FILANTES

Arrivé à la Maison de Quartier Sous-Gare à Lausanne comme civiliste, j'y suis resté comme membre du comité. En septembre 2007, j'ai créé le ciné-club « Les Toiles Filantes ». Ce ciné-club a pour but de présenter des œuvres engagées et pour objectif de toucher un large public et de proposer des films et documentaires qui suscitent la réflexion sur notre manière de penser et d'agir.

La programmation se fait autour de thèmes sensibles tels que celui du monde du travail, de l'identité sexuelle, de l'immigration, de l'alimentation, du racisme, etc. Nous projetons deux thèmes par année. Chacun est composé de cinq à six films. Les personnes s'occupant du ciné-club sont bénévoles et les séances sont gratuites.

La volonté de notre ciné-club est d'être un lieu de projection mais également un lieu de rencontres, d'échanges et de débats. C'est pourquoi nous essayons, autant que possible, de bénéficier de la présence de cinéastes ou d'associations lors des projections. Pour chaque cycle, nous présentons au minimum un film ou un documentaire suisse. Le ciné-club est un lieu de prédilection où le cinéma a une place en tant qu'œuvre et non objet de consommation, mais notre avenir dépend de la valorisation de notre travail et de la reconnaissance politique.

Nous souhaitons à l'avenir développer notre visibilité et nos collaborations, notamment avec la cinémathèque de Lausanne, et projeter de manière plus flexible des films en lien direct avec les événements et questions du moment.

SERGIO ANTRILLI
BÉNÉVOLE

TAP

PET, AMULETTES, CHIENS : QUE LES SPECTACLES COMMENCENT

Durant les vacances d'été et d'automne, les enfants fréquentant le Terrain d'Aventure de Pierrefleur ont eu la possibilité de découvrir, en plus des autres activités toujours présentes, différents thèmes.

C'est d'abord Christian qui est venu inaugurer cette année 2019 en ramenant avec lui une montagne de bouteilles en PET, de câbles, sachets plastiques, de restes de cartons, tous récupérés. Uniquement des objets que l'on pourrait qualifier de déchets. Pourtant, avec tous ces détritiques peu alléchants, les enfants ont pu réaliser de magnifiques sculptures : des poissons-plastique, des cartes de vœux ainsi que de nombreux autres bricolages.

Nous avons continué les vacances avec une semaine de cirque. Les aventurières ont ainsi pu s'essayer au jonglage avec des assiettes, des disques, des foulards, des balles, des massues ou encore des diabolos. Nous avons eu le plaisir, à presque chaque fin de journée, d'assister à un spectacle d'acrobaties et de cirque construit par les enfants. C'est ensuite Giovanni qui a quitté ses hautes forêts jurassiennes pour venir nous faire découvrir la vie comme elle devait ressembler, en Suisse, durant la préhistoire. Entre construction d'amulettes, taille de silex, création de sagaies, peintures à l'argile, repas préhistoriques ou allumage du feu par frottement du bois, c'est dans un univers totalement en lien avec la nature et les matières premières que nous avons pu plonger durant une semaine.



C'est ensuite Skip, Poutch et Joy qui étaient à l'honneur durant quelques jours. Entre toilettages, soins canins ou promenades, c'est presque tous les animaux d'Ellie qui sont venus nous rendre visite. L'apogée de la semaine a été atteint lors d'une mémorable balade avec les chiens depuis le Terrain d'Aventure jusqu'à Ouchy !

Notre monitrice Barbara, quant à elle, s'est lancée dans la fabrication de magnifiques masques tribaux avec une petite équipe très créative et motivée. Les réalisations ont été moulées avec du papier journal et de la colle sur des gros bidons en plastique puis colorées avec minutie avec tout un tas de belles peintures bleues, rouges, jaunes ou dorées.

Pour la semaine suivante, c'est notre civiliste Victor, comédien professionnel, qui a initié les enfants à l'art de la scène. Ensemble, ils ont inauguré le nouvel espace théâtre du Terrain d'Aventure non seulement en créant chaque jour différentes pièces mais également en réalisant de nombreux exercices d'improvisation, de gestion du stress ou encore de respiration.

Pour la dernière semaine des vacances d'été, les enfants ont été ravis de pouvoir accueillir de nouveau Anna, notre sorcière préférée, avec laquelle ils ont découvert et expérimenté de nombreuses choses autour des émotions et du mouvement.

En automne, les couleurs étaient à l'honneur. Après avoir fabriqué leurs propres peintures vertes, bleues, rouges, ou ocres, en mélangeant des pigments naturels avec de l'eau, de l'huile de lin et du savon, les enfants s'en sont donné à cœur joie pour peindre et égayer les portes de l'accueil, les barrières et tout un tas d'autres murs sur le Terrain d'Aventure.

Le dernier thème de l'année a permis aux enfants de terminer cette saison en beauté puisque, avec l'aide bienveillante de Téo notre 2^e civiliste, ils ont pu mettre sur pied un superbe spectacle, entre contes, sketches et improvisations, qui a été joué devant un public comble de parents et d'adultes venus nombreux assister à la fête de fermeture annuelle.





TAM

C'EST PARTI !

Une année après l'inauguration officielle du Terrain d'Aventure de Malley, le TAM a trouvé son rythme de croisière. Les grands projets de construction arrivant à leurs termes, l'équipe a pu répondre à une demande croissante venant des classes des collèges voisins. Des enseignantes souhaitaient pouvoir venir au terrain avec leurs classes en dehors des heures d'ouverture. Trois classes de 1-2P du collège de Montoie ainsi qu'une classe de la Bourdonnette sont venues régulièrement les vendredis matin pour profiter des lieux et offrir à leurs élèves une autre façon de voir la nature et l'école.

« Ce que le Terrain nous apporte... Nous sommes enseignantes à l'école de Montoie pour des élèves entre 4 et 6 ans. Enseigner à l'extérieur est devenu une envie de plus en plus forte au fil des années. Nous avons testé les canapés forestiers, mais le temps de transport était trop important par rapport au temps sur place. Et puis, le fabuleux Terrain d'Aventure s'est ouvert à quelques dizaines de minutes à pied de notre école... Quelle aubaine ! Les apprentissages au Terrain sont tellement nombreux qu'ils seraient impossibles à lister. [...] Nous voyons nos élèves « avec trouble du comportement », qui explosent en classe, épanouis au Terrain. Magique. Rares sont les moments où nous devons faire de la discipline... Nous apprécions beaucoup la grande qualité d'accueil offerte aux enfants. Nous espérons que de fréquenter le terrain avec nos élèves qui ne peuvent pas encore y venir seuls sont autant de graines que nous semons. Et que dès qu'ils seront en âge d'y aller, ils pourront poursuivre ces merveilleux moments, si précieux et indispensables à l'enfance. »

Nina et Pauline, enseignantes à Montoie

Une formule course d'école entre les mois de mai et juin a également été mise sur pied. Cinq classes des environs (3 à 6 P) ont pu découvrir le Terrain avec plusieurs activités proposées pendant la journée.

Durant le mois de septembre, l'établissement scolaire de Prélaz a pris contact avec le TAM afin de collaborer sur un projet de prévention contre l'intimidation scolaire. Les 162 élèves de quatrième primaire ont été accueillis sur 10 demi-journées, de novembre 2019 à mars 2020.

Le projet établi avec les enseignantes visait à faire collaborer les élèves des différentes classes de Prélaz sur un projet collectif. Les animatrices du TAM ont proposé la construction d'une cabane collective. Les 10 classes ont donc construit une cabane ; ensemble mais de manière séparée. Lors de leur venue les élèves prenaient une photo « avant/après » de la cabane et écrivaient en quelques lignes ce qui avait été achevé. Ce qui permettait aux classes suivantes de voir l'avancée des travaux. Les différentes étapes de construction de la cabane ont été archivées dans un livre d'Or qui a été remis au collège de Prélaz. Un livre de recettes de récréation au feu de bois a également été réalisé.



Oser créer, oser inventer, oser expérimenter

Se permettre de se tromper, rêver, imaginer et faire !

Tels sont les objectifs des projets spéciaux au sein de notre Institution et pour lesquels un budget spécial peut être attribué.

Les projets présentés ci-dessous en font partie, même s'ils ne sont qu'une infime partie des projets mis en œuvre tout au long de l'année.

Cette année, 5 projets ont été déposés, soit

À BARCELONE, SUR LES TRACES DE HANS GAMPER

PAR L'ÉQUIPE DE PRÉLAZ-VALENCY

Le voyage à Barcelone fait l'objet de quelques lignes dans la rubrique > «[Quelques animations, quelques événements, ce qui s'est passé en 2019](#)».

CARNET DE VOYAGE LOCAL

PAR L'ÉQUIPE DE PÔLE-SUD

À l'heure où de nombreuses réflexions ont lieu sur le climat, il était pertinent d'imaginer partir en voyage près de chez soi pour découvrir les richesses des quartiers lausannois. Ainsi, une dizaine de personnes a réalisé un carnet de voyage local, en immersion durant une journée dans un quartier. Les dessins réalisés ont été exposés durant deux semaines à Pôle-Sud.

Cette journée était animée par l'illustrateur et enseignant Jean Augagneur. Elle a permis de valoriser l'outil du carnet dessiné pour mettre en valeur un lieu, donner la possibilité à des artistes amateurs de bénéficier de l'expérience d'un professionnel reconnu et expérimenté et de leur offrir une visibilité grâce à l'exposition de leurs dessins.

ATELIER ARTISTIQUE PARTICIPATIF

PAR L'ÉQUIPE DE PÔLE-SUD

L'atelier artistique participatif va se déployer en 2020 et nous aurons l'occasion d'en reparler l'an prochain.



UN WEEK-END POUR TOUTE LA FAMILLE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE

PAR L'ÉQUIPE DE LA PONTAISE

Rassembler sous un même toit autant de profils différents, que ce soit du point de vue du genre, de l'âge, de la langue ou des habitudes culturelles relevait du défi. Le week-end pour toute la famille, à l'extérieur de la Ville fait l'objet de quelques lignes dans la rubrique > «[Quelques animations, quelques événements, ce qui s'est passé en 2019](#)».

UNE PLACE VIVANTE POUR ENTRE-BOIS

PAR L'ÉQUIPE DE BELLEVAUX

La place d'Entre-Bois est centrale pour les habitantes du quartier où toutes les générations et toutes les nationalités se côtoient. Aménagée durant les beaux jours pour diverses activités par le Centre de Bellevaux, son aménagement reste à inventer pour s'approprier l'espace de manière plus durable.

Les envies et les besoins ont été identifiés et ont pu être synthétisés autour de 4 axes :

- espaces de rencontres;
- infrastructures sportives;
- espaces de jardinage;
- espaces pour des animations socioculturelles.

Pour réaliser ce projet collectif, une partie des aménagements peut être fixe mais une autre se doit d'être mobile et doit pouvoir être rangée tout en étant facile d'accès pour les utilisatrices.

En 2019, la seule action qui a pu être développée est celle des jardins potagers car ce projet, dans sa globalité, est d'envergure et nécessite plusieurs autorisations de différents services de la Ville, lesquelles sont en cours.

Cette action fait l'objet de quelques lignes dans la rubrique > «[Quelques animations, quelques événements, ce qui s'est passé en 2019](#)».





Quatorze semaines de vacances, mais que faire ? Un vrai casse-tête pour tous les parents qui travaillent.

La FASL propose des activités, des accueils libres ou encadrés, des sorties, des ateliers, des camps, des cabanes. Il y en a pour tous les goûts, pour celles qui aiment passer du temps dehors comme pour celles qui préfèrent la douceur d'un canapé.

Pour les enfants, il y a eu **421 jours** d'activités et **12 camps** qui ont réuni respectivement **13'869 et 247 enfants**.

À cela s'ajoutent les accueils de **Bois-Clos** durant **20 jours** pour **157 enfants** accueillis.

BOIS-CLOS, C'EST

Au bout de la plaine de Mauvernay, au Chalet-à-Gobet, se trouve depuis 1931 un chalet. Invisible depuis la route, protégé par les arbres, il sert de cadre idyllique à 4 semaines d'activités.

Depuis, 2002, la FASL propose son très couru « Bois-Clos ». Durant 2 semaines en juillet et 2 semaines en août, les 40 places hebdomadaires sont prises d'assaut et ces semaines d'accueil sont complètes en quelques minutes.

Ce petit coin de paradis se prête à diverses activités ludiques liées entre elles par le respect de la nature : constructions de cabanes, danse, chant, découvertes des oiseaux et des plantes. La vie y est simple, sans électricité, en économisant l'eau qu'il faut aller chercher au centre sportif voisin. La nourriture, locale et bio, est presque exclusivement végétarienne, pour respecter la terre, la vie et toutes les croyances.

L'âne Pirate, mascotte de Bois-Clos, accompagne les enfants le long de la rivière du Flon pour un parcours plein de découvertes.

Bois-Clos, chaque année, émerveille par la beauté du lieu, la joie de vivre qui y règne et son ambiance chaleureuse. Une semaine hors du temps où chacune rêve de devenir aventurière et d'y revenir l'année suivante.

Les jeunes également ont pu profiter de nos activités de vacances, soit **726 heures d'accueils ados** et **3'822 participantes** auxquelles s'ajoutent **8 camps** pour **129 participantes**.

Il ne faut pas oublier **Lausanne sur mer** qui, durant **22 jours** a occupé le site des Pyramides de Vidy : 500 initiations nautiques pour les 12-18 ans et une moyenne de **3'300 jeunes** pour la période.

LAUSANNE SUR MER, C'EST

Une faible brise venant du large, une buvette, quelques tables et parasols apportent un peu de couleurs au bitume mais Lausanne-sur-mer, c'est avant tout la possibilité de tester gratuitement, ou à prix modique, une vaste gamme de sports, tant sur terre que dans ou sous l'eau : badminton, pétanque, parkour, slackline, skateboard, babyfoot, basket, kayak, paddle, snorkeling, wakeboard, ski nautique, etc.

Chaque année, des modifications sont apportées pour améliorer cette manifestation et l'adapter aux demandes d'un public toujours plus nombreux. Si les sirènes font toujours le buzz, le wakeboard tracté par un système électrique et le « Airtrack » (tapis permettant de réaliser des acrobaties) ont attiré de nombreux jeunes.

Il faut encore relever la très bonne collaboration avec les jeunes bénévoles, dont plusieurs venaient des centres de l'EVAM.



Mais il y a aussi les Places au Soleil qui animent les places de jeux dans divers quartiers durant deux semaines (la première et la dernière) des vacances scolaires estivales.

LES PLACES AU SOLEIL, CE SONT

Une manière de se quitter en douceur avant les « grandes vacances » ou de se retrouver reposées avant la rentrée scolaire qui est très appréciée car elle permet de créer ou de renouer un lien précieux avec les parents pour assurer le « vivre-ensemble » qui fait sens.

Cela a été le cas dans 9 quartiers, soit à Bellevaux, à la Bourdonnette, à Grand-Vennes, aux Boveresses, à la Pontaise, à Chailly, aux Faverges, au Vallon et à Prélaz-Valency. Un spectacle de rue avec la Compagnie Companimi, un atelier de magie, un spectacle musical avec Los Hermanos Perdidos, un bain de livres avec le Bibliobus et un atelier de sérigraphie ont ravis petites et grandes durant ces moments fort appréciés.

CLAP DE FIN / LE TUNNEL RÊVE DE VERT

Petit retour en arrière, avec Daniel Kohlbrenner, fraîchement retraité de la FASL, sur ce magnifique projet.

Le Terrain d'Aventure Ephémère, rebaptisé lors de sa 6^e édition Le Tunnel rêve de Vert, est né de plusieurs constats :

- l'importance du premier Terrain d'Aventure et de son concept ;
- la très grande fréquentation du Terrain à Pierrefleur ;
- la volonté de transformer un espace urbain en zone de verdure,

En 2010, l'équipe du Terrain d'Aventure de Pierrefleur s'est donc investie pour proposer un deuxième lieu et offrir des espaces conviviaux dans des zones urbaines très fréquentées et visibles.

La place du Tunnel s'est rapidement imposée comme un choix intéressant pour démontrer le besoin d'un second Terrain d'Aventure. Comment transformer cette friche urbaine, ancien terminus de bus converti en places de parking au milieu de la circulation : tout était à créer et il fallait beaucoup d'imagination.

Semblable et pourtant différent de son grand frère, il a accueilli tout au long de ses 12 éditions des enfants et des familles, des marginaux, des personnes seules, des touristes, des artistes qui y ont laissé leurs empreintes.

Ouvert durant les 7 semaines de vacances scolaires estivales, on a pu y découvrir, au fil des ans :

- un village de cabanes
- un voilier échoué sur un banc de sable
- des roues népalaises
- des copeaux, du gazon, des collines
- un jardin potager
- une tyrolienne
- un carrousel



Cette friche urbaine était fortement marginalisée et la FASL a démontré qu'il était possible de l'ouvrir aux habitantes et de la faire vivre comme une place de quartier. Elle a également mis en avant l'importance de proposer des animations quotidiennes pour garantir une bonne ambiance dans cet espace habituellement peu accueillant.

Tout au long de ces années, les collaborations ont été multiples et ont permis la bonne réalisation de ce projet ambieux. Il faut notamment citer :

- SPADOM pour la fourniture des copeaux, des plantes et du bois
- TABLE SUISSE pour les repas canadiens des vendredis soir
- la Fondation ABS (Le Passage) pour une aide au montage et au démontage du Terrain mais également pour la construction des roues népalaises dans le cadre du projet « Moi & les Autres », pour leur installation et leur animation
- le Théâtre 2:21

En 2018, la Ville de Lausanne a lancé une démarche participative, tenant compte des résultats des expérimentations menées par la Fondation afin de réaménager l'espace « Riponne-Tunnel ». Un aménagement permanent en place de quartier, promis depuis longtemps, devrait voir le jour en 2020.

La persévérance de la FASL et de ses équipes a permis de créer le second Terrain d'Aventure à Malley et de démontrer qu'il est possible de transformer une friche urbaine en place de quartier animée.

À n'en pas douter, les rires des enfants résonneront encore sur la place du Tunnel.

Mais l'été n'est pas la seule période durant laquelle les animatrices mettent leurs compétences en commun dans le but d'offrir des animations au public lausannois. Si les occasions, formelles ou non, sont nombreuses, il nous faut relever :

MUZICOS

Par un beau dimanche de juin, la Maison de quartier de la Pontaise accueillait la Banda qui ouvrait en fanfare la 13^e édition de Muzicos, suivie de deux concerts plus intimistes dans la grande salle.

Muzicos constitue une magnifique opportunité pour des jeunes musiciennes de travailler sur des projets musicaux destinés à être valorisés sur scène.

L'excellente collaboration avec l'École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA), l'École sociale de musique de Lausanne, le Conservatoire de Lausanne ainsi que l'Orchestre des écoles lausannoises, est nécessaire pour offrir chaque année des concerts de qualité dans les quartiers, à un public parfois non initié aux pratiques musicales.

Qu'elle soit jouée ou écoutée, la musique contribue à rassembler et à lier aussi bien les personnes que les générations.



RR MUSIC FESTIVAL

L'édition 2019 du RR Music Festival s'est tenue à la Maison de quartier Sous-Gare les 22 et 23 novembre 2019. Depuis 2 ans, la programmation se veut plus diversifiée que le rock uniquement, avec l'ouverture du festival à d'autres styles de musique, mais toujours pratiquée par des jeunes formations locales.

Ce festival (anciennement Régional Rock) est l'une des premières étapes d'importance avant les salles de concert, offrant aux jeunes artistes de la région l'occasion de se retrouver sur les planches, dans des conditions quasi professionnelles. Depuis sa création en 1981, le festival tient à cette démarche qui a vu émerger certains talents de la scène régionale.

Six groupes talentueux se sont succédé durant ces deux soirées festives pour le plus grand plaisir du public présent.

FESTIVAL DU FILM VERT

Ce festival, qui vit sa 14^e édition, a lieu dans près de 40 villes en Suisse romande et en France voisine. Son objectif est de présenter des films peu connus sur des sujets écologiques actuels et de parler de sujets moins médiatisés. Alors que les jeunes manifestent pour le climat, les projections du FFV permettent d'accueillir un public avide d'informations et de propositions pour que notre futur soit plus durable, avec des thématiques diverses (réchauffement climatique, pollution, alimentation, biodiversité, etc.).

Grâce à leur ancrage, les centres et maisons de quartier touchent un large public, varié et hétéroclite. Dès lors, ce sont huit lieux qui se sont impliqués et ont proposé, outre la projection de films, des activités en lien avec ce sujet. La participation au festival du Film Vert est un moyen supplémentaire de permettre à la Fondation de mettre en lumière l'implication des lieux dans les démarches citoyennes écologiques et environnementales.





COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET COLLABORATION DE LA FASL

La FASL collabore aux projets d'actions communautaires des partenaires institutionnels, dont la DEJQ et les autres services municipaux

PROJETS MUNICIPAUX

CONSEILS DES ENFANTS	Au Désert, à Chailly, à Bellevaux, aux Bossons-Plaines du Loup, à Prélaz-Valency, à la Bourdonnette et au Vallon
----------------------	--

CONTRAT DE QUARTIER	Prélaz-Valency
---------------------	----------------

ÉCOLE À LA JOURNÉE CONTINUE	Grand-Vennes et Bergières
-----------------------------	---------------------------

FÊTE DE LA MUSIQUE	plusieurs scènes dans les quartiers
--------------------	-------------------------------------

PROJET COMMUNAUTAIRE D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU TUNNEL

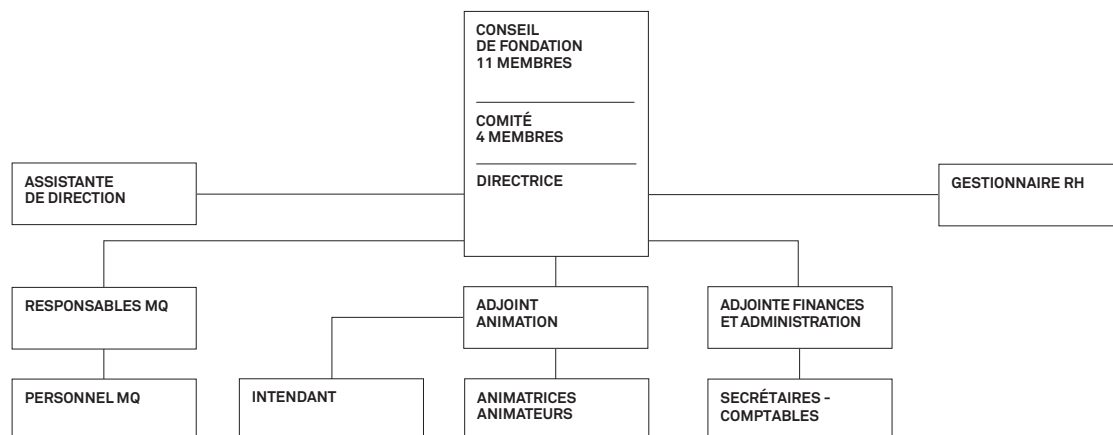
BUDGET PARTICIPATIF	Mise à disposition d'urnes de vote dans certains lieux d'animation Accompagnement de projets dans certains quartiers
---------------------	---

SEMAINE D'ACTION CONTRE LE RACISME

LE RESPECT, C'EST LA BASE!



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN 2019



95 COLLABORATRICES SALARIÉES (60% FEMMES, 40% HOMMES) DONT :

- une directrice épaulée par une adjointe et un adjoint de direction
- une assistante de direction et une gestionnaire RH
- trois responsables de maison de quartier
- soixante-quatre animatrices
- onze secrétaires
- quatre personnes en charge de l'entretien des maisons de quartier
- une personne responsable du matériel et une femme de ménage
- deux animatrices remplaçantes
- et deux secrétaires remplaçantes

ont assuré la bonne marche de la FASL et de ses 17 lieux d'animation.

La Fondation a également pu compter sur deux stagiaires qui ont effectué des périodes de travail en vue d'explorer le métier ou de valider la théorie acquise en HES par une période pratique. Elle a permis à un civiliste d'effectuer son service civil.



LES RETRAITÉS DE L'ANNÉE

Deux piliers, ayant passé chacun plus de 35 ans au service de l'animation socioculturelle, sont arrivés à l'âge où prendre une retraite bien méritée. Qu'ils soient ici encore une fois remerciés chaleureusement de leur engagement, de leur implication toujours constructive et de leur gentillesse.

DANIEL KOHLBRENNER

Dire que Daniel est arrivé en Suisse romande pour un stage... il a finalement décidé d'y installer ses valises et ses ruches. Quelle chance pour l'animation socioculturelle lausannoise !

Pionnier, Daniel Kohlbrenner fait partie des piliers qui ont construit le secteur de l'animation socioculturelle. Animateur dans l'âme, il débute son engagement en 1983 au sein du centre de loisirs des Bossons, fait une pause canadienne avant de revenir au Centre de la Cité et d'intégrer, quelques années plus tard, la direction en tant qu'adjoint.

Il a consacré toutes ses compétences, sa générosité, son humanisme et son ingéniosité dans la recherche constante de sens, sans perdre de vue la perspective de valorisation de la richesse et de la multiplicité de l'animation socioculturelle à Lausanne. Qu'il soit ici remercié de son engagement sans faille.

Le poste de M. Kohlbrenner a été repourvu et M. Alexandre Morel a pris ses fonctions au 1^{er} novembre 2019 comme adjoint de direction – animation.

CHLOÉ BALLIF
DIRECTRICE

VINCENT CRUCHON

« Le premier (événement important qui s'est déroulé en 2019). c'est le départ à la retraite, méritée, de notre cher animateur Vincent Cruchon. À l'origine de la belle aventure de l'association la Passerelle et ensuite de la maison de quartier, il était l'homme avec un grand H de cette maison. Son intelligence, sa prestance, son grand cœur, sa vision de l'animation socioculturelle, tout simplement un homme parfait, lui vaut toute notre admiration et reconnaissance pour tout le travail effectué. Mais l'adage dit également que nul n'est irremplaçable et ses trois autres collègues continuent à œuvrer pour le bien du quartier avec le même enthousiasme. »

Marlène Voutat, Présidente de la Maison de quartier Sous-Gare
(extrait de son discours lors de l'Assemblée Générale)

Après trente-sept ans de travail en tant qu'animateur socioculturel Vincent Cruchon a pris une retraite anticipée. Il a brillé par sa disponibilité tout au long de sa carrière professionnelle, et par son engagement sur le plan politique, syndical, social et humain. Il croyait en la dimension émancipatrice et mobilisatrice l'animation socioculturelle, ce métier qui s'adresse au cœur de la vie des gens et de leur cité.

Vincent a su partager son enthousiasme auprès de chacune de nous, il avait la capacité de nous « embarquer » dans des projets ambitieux et tant son travail que sa chaleur humaine les rendaient possibles.

L'ÉQUIPE DE SOUS-GARE





BILAN AU 31.12.2019 / ACTIF

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS CIRCULANTS	CHF	CHF
TRÉSORERIE		
Caisse et bons d'achat	887	1 192
Banque	756 179	757 287
Postfinance	146 706	82 344
	903 772	840 823
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		
Débiteurs associations et centres	40 544	24 725
Autres créances à court terme	53 347	27 577
	93 891	52 303
ACTIFS DE RÉGULARISATION	12 691	22 698
Total de l'actif circulant	1 010 353	915 824
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisation financière	44 855	44 851
Total de l'actif immobilisé	44 855	44 851
TOTAL DE L'ACTIF	1 055 208	960 674



BILAN

AU 31.12.2019

/ PASSIF

PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	CHF	CHF
Créanciers	198 912	264 453
Autres dettes à court terme, solde vacances et HS en fin d'année	295 891	308 130
Fonds Loterie Romande	0	0
Passifs de régularisation	77 085	58 068
Provisions à court terme	2 371	1 301
Total capitaux étrangers à court terme	574 259	631 952
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds:		
de solidarité contre les vols	10 000	10 000
bris de vitres	7 492	7 492
Régional Rock	0	1 263
d'entraide pour camps de vacances	2 721	5 000
Total capitaux étrangers à long terme	20 214	23 755
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73 777	73 777
Fonds de péréquation des résultats	231 190	129 583
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	155 768	101 607
Total capitaux propres	460 736	304 967
	1 055 208	960 674



COMPTE DE RÉSULTATS

01.01.19 - 31.12.19

	2019	2018
Subventions de la commune de Lausanne		
en espèces	9 296 600,00	9 176 000
participation aux loyers	1 922 190,79	1 909 684
Subventions	11 218 790,79	11 085 684
Produits divers	27 367,20	19 794
Indemnisation HES	48 603,70	28 127
Don Loterie Romande	9 000,00	0
Produits divers	84 970,90	47 921
Produits des animations	77 483,50	96 856
Total produits	11 381 245,19	11 230 461
Traitements et indemnités	5 875 936,55	5 813 767
Indemnités versées	137 979,90	111 585
Stagiaires et apprenti	55 771,75	72 100
Traitements animations communes	85 886,65	0
Charges sociales	1 602 328,25	1 547 747
Diverses charges du personnel	35 721,05	29 512
Formation permanente du personnel	27 807,25	30 172
Dédommagement de tiers	-128 826,55	-143 856
Charges de personnel	7 692 604,85	7 461 027
Loyers, chauffage, électricité et sécurité des centres, bris de vitres	356 017,70	347 035
Loyers imputés par la ville de Lausanne	1 922 190,79	1 909 684
Frais de locaux	2 278 208,49	2 256 719
Exploitation	642 080,25	642 080
Monitorat et camps de vacances	266 277	262 550
Entretien des locaux	15 457,45	13 248
Equipements nouveaux	5 201,75	17 022
Projets spéciaux	8 409,10	14 419
Assurances	2 806,80	6 914
Autres charges	9 300,00	4 942
Attributions aux centres	949 531,85	961 175



	2019	2018
Frais de direction	62 030,78	40 642
Frais conseil et comité	3 384,70	10 179
Frais restructuration	16 121,00	0
Honoraires	18 979,55	99 654
Dédommagements	4 723,85	7 420
Assurances et taxes	27 913,35	25 816
Frais généraux divers	1 955,00	627
Charges d'administration	135 108,23	184 337
Communication interne / externe	56 776,75	44 879
Total charges d'exploitation	11 112 230,17	10 908 138
Charges des activités	106 093,24	228 914
Equipement et outillage commun	11 218,35	1 388
Equipement sur don Loterie Romande	0,00	23 213
Attributions / (prélèvements) aux provisions et fonds :		
Loterie Romande pour achat équipements	0,00	-23 213
Soutien camps	-2 278,75	0
Noël à la gare	0,00	-101
Régional Rock	-1 262,75	67
Charges d'animations communes	113 770,09	230 269
Charges financières	1 184,14	752
Produits financiers	-4,45	-4
Charges et produits financiers	1 179,69	747
Total charges	11 227 179,95	11 139 154
Résultat d'exploitation	154 065,24	91 307
Produits et charges hors exploitation	1 703,00	10 300
Produits extraordinaires		0
Charges extraordinaires		0
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	155 768,24	101 607



TABLEAU DE FINANCEMENT 2019

FLUX DE TRESORERIE	2019	2018
Résultat de l'exercice	155 768	101 607
Charges/produits sans influence sur les liquidités	0	0
Variation des débiteurs associations	-15 818	-2 854
Variation des autres créances à court terme	-25 770	28 694
Variation des actifs de régularisation	10 007	-4 293
Variation des engagements créanciers	-65 541	-82 210
Variation des autres dettes à court terme	-12 239	22 266
Variation des passifs de régularisation	19 017	-165 750
Variation des provisions à court terme	1 070	1 065
Variation des provisions à long terme	-3 542	-33
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitations	-92 815	-203 114
Variation des dépôts de garantie	-4	-4
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitations	-4	-4
Variation du capital social	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Variation du fonds de trésorerie	62 949	-101 511
FLUX DE TRESORERIE		
Montant de la trésorerie au début de la période	840 823	942 334
Montant de la trésorerie en fin de période	903 772	840 823
Variation du fonds de trésorerie	62 949	-101 511



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ville de Lausanne

Contrôle des finances

case postale 6904 – 1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Au Conseil de Fondation de la

**FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE,
Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe aux comptes annuels) de la FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 28 mai 2020

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

Eva Bauer
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Véronique Vogel
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels



FLYERS

CLIQUEZ SUR UN FLYER ET RETROUVEZ LE DÉTAIL



CENTRE SOCIOCULTUREL DE BELLEVAUX / ENTRE-BOIS



ESPACE 44 - ESPACE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DES BERGIÈRES



CENTRE DE QUARTIER BOSSONS / PLAINES DU LOUP



CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA BOURDONNETTE



CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION DES BOVERESSES



MAISON DE QUARTIER DE CHAILLY



CENTRE D'ANIMATION CITÉ-VALLON



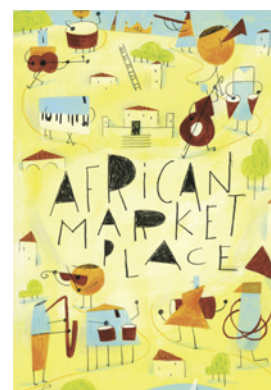
MAISON DE QUARTIER DU DÉSERT



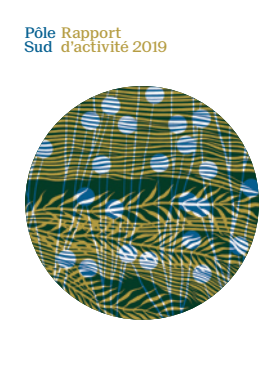
MAISON DE QUARTIER DES FAVERGES



CENTRE D'ANIMATION DE GRAND-VENNES



CENTRE DE QUARTIER DE MALLEY-MONTELLY



CENTRE SOCIOCULTUREL PÔLE-SUD





MAISON DE QUARTIER
DE LA PONTAISE



CENTRE DE QUARTIER
DE PRÉLAZ-VALENCY



MAISON DE
QUARTIER SOUS-GARE



TERRAIN D'ADVENTURE
DE MALLEY



TERRAIN D'ADVENTURE
DE PIERREFLEUR (SITE)



CENTRE SOCIOCULTUREL
PÔLE-SUD



LES LIEUX D'ANIMATION

FASL, Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise

Ch. de Malley 28, 1007 Lausanne
t. 021 626 43 70
info@fasl.ch, www.fasl.ch

Centre socioculturel de Bellevaux / Entre-Bois

Ch. d'Entre-Bois 10, 1018 Lausanne
t. 021 647 83 13
info@bellevaux.ch, www.bellevaux.ch

Espace 44 - Espace d'animation socioculturelle des Bergières

Av. des Bergières 44, 1004 Lausanne
t. 021 647 45 48
info@espace44.ch, www.espace44.ch

Centre de quartier Bossons / Plaines du Loup

Ch. des Bossons 39 bis, 1018 Lausanne
t. 021 647 09 46
plainesduloup@bossons.ch, www.bossons.ch

Centre socioculturel de la Bourdonnette

Rte de Chavanne 201, 1000 Lausanne 23
t. 021 625 61 28
info@bourdonnette.org, www.bourdonnette.org

Centre de rencontre et d'animation des Boveresses

Ch. des Boveresses 27 bis, 1010 Lausanne
t. 021 652 48 82
Eterpey 12
t. 021 652 54 81
info@boveresses.ch, www.boveresses.ch

Maison de quartier de Chailly

Rue de Vallonnette 12, 1012 Lausanne
t. 021 653 72 66
info@m-q-c.ch, www.m-q-c.ch

Centre d'animation Cité-Vallon

Rue de l'industrie 3 et 11, 1005 Lausanne
t. 021 312 44 46
contact@animcite.ch, www.animcite.ch

Maison de quartier du Désert

Ch. de Pierrefleur 72, 1004 Lausanne
t. 021 646 70 28
info@maisondudesert.ch, www.maisondudesert.ch

Maison de quartier des Faverges

Ch. Bonne Espérance 30, 1006 Lausanne
t. 021 728 52 25
info@faverges.ch, www.faverges.ch

Centre d'animation de Grand-Vennes

Ch. des Abeilles 17, 1010 Lausanne
t. 021 652 15 33
info@legrandv.org, www.legrandv.org

Centre de quartier de Malley-Montelly

Ch. du Martinet 28, 1007 Lausanne
t. 021 624 22 52
contact@malleymontelly.org, www.malleymontelly.org

Centre socioculturel Pôle-sud

Av. J.-J. Mercier 3, 1003 Lausanne
t. 021 311 50 46
info@polesud.ch, www.polesud.ch

Maison de quartier de la Pontaise

Rue de la Pontaise 33, 1018 Lausanne
t. 021 646 22 01
info@lapontaise.ch, www.lapontaise.ch

Centre de Quartier de Prélaz-Valency

Ch. de Renens 12C, 1004 Lausanne
t. 021 544 61 61
info@prelaz-valency.ch, www.prelaz-valency.ch

Maison de quartier Sous-Gare

Av. Dapples 50, 1006 Lausanne
t. 021 601 13 05
info@maisondequartiersousgare.ch
www.maisondequartiersousgare.ch

Terrain d'Aventure de Malley

Chemin de la Prairie 40, 1007 Lausanne
078 / 700 50 49
info@atamlausanne.ch, www.atamlausanne.ch

Terrain d'Aventure de Pierrefleur

Ch. de Pierrefleur 19, 1004 Lausanne
t. 021 647 07 12
info@terrainaventure.ch, www.terrainaventure.ch



